

Rapport n°4 :**Rapport annuel ANR du projet ISITE-BFC (2018)**

Rapporteur (s) :	Alain DEREUX Coordonnateur du projet ISITE-BFC
Service – personnel référent	Isabelle GRAVELAIS Chargée du suivi administratif du projet ISITE-BFC
Séance du Conseil d'administration	26 septembre 2019

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

L'article 7.1.1 alinéa 1 de la convention attributive d'aide n° ANR-15-IDEX-0003 prévoit que « *L'Etablissement porteur adresse annuellement, sous format électronique communiqué à l'ANR un compte rendu intermédiaire sur l'état d'avancement du Projet, comprenant notamment le positionnement du Projet par rapport à la trajectoire définie en Annexe 4* ».

Le dit compte rendu ou rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du projet ISITE-BFC pour l'année 2018, remis à l'ANR le 18 avril 2019, est joint en annexe.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance du rapport annuel ANR 2018 du projet ISITE-BFC.

	Volet 1 Compte-Rendu 2018	
Initiative pour le SITE Bourgogne Franche-Comté		
ISITE-BFC		
Rapport couvrant la période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2018		
Date de la notification de la convention attributive d'aide : 2017		

TITRE DE L'INITIATIVE	Initiative pour le SITE Bourgogne Franche-Comté. Acronyme : ISITE-BFC
MOTS CLÉS	<p>Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents <i>Matériaux et processus avancés</i> : (nano)matériaux et composites, chimie durable, films minces structurés, surfaces fonctionnalisées, fabrication des micro/nanomatériaux, métaux pour composants de l'industrie nucléaire. <i>Systèmes intelligents intégrés et composants sous-jacents</i> : micro/nanotechnologies/robotique, (nano)photonique non linéaire, nouveaux paradigmes informatiques, phononique, composants temps-fréquence, capteurs. <i>Énergie à hydrogène, cogénération d'énergie électrique et thermique</i> : matériaux et systèmes de génération d'électricité (stationnaires, transports, micro-réseaux), systèmes de conversion électrique et thermique.</p> <p>Territoires, Environnement, Aliments Approche multidisciplinaire intégrée pour une transition socio-écologique <i>Territoires durables – Complexité et processus de transition</i> : territoires en évolution ; aménagement du territoire ; systèmes démographiques ; changements à long terme ; coopération économique et sociale. « <i>Livelsystem</i> » et <i>processus de transformation environnementale, agro-écologie</i> : services écosystémiques ; systèmes de culture ; politiques environnementales ; dynamique environnementale ; systèmes socio-écologiques. <i>Innovation au sein de chaînes alimentaires intégrées – production et comportements</i> : production agroalimentaire ; produits alimentaires innovants ; comportements et aliments ; terroirs, qualité et savoir-faire.</p> <p>Soins individualisés et intégrés <i>Santé</i> : pharmaco-imagerie, théranostique, lipoprotéines, immunologie, inflammation, oncologie, oncogénétique, lipides, troubles génétiques et du développement. <i>Technologies des systèmes intelligents innovantes</i> : distribution de médicaments, micro-laboratoires sur puces (« lab-on-chip »), nouvelles sondes d'imagerie. <i>Sciences cognitives</i> : stimulation cognitive, réhabilitation, plasticité neuronale, ergonomie, réalité virtuelle. <i>Sciences humaines et sociales</i> : commerce et économie, communication, éthique médicale, sociologie.</p>
ÉTABLISSEMENT PORTEUR	Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC)
SITE WEB DE L'INITIATIVE	http://www.ubfc.fr/excellence/isite-bfc/

COORDINATEUR	
NOM, PRÉNOM	Prof. DEREUX Alain
TÉLÉPHONE	06 14 39 19 16
COURRIEL	alain.dereux@ubfc.fr
DATE DE RÉDACTION	18/04/19

TABLE DES MATIÈRES

1. COMPTE-RENDU 2018.....	3
1.1. RÉSUMÉ DU PROJET.....	3
1.1. PORTEUR DU PROJET.....	6
1.2. GOUVERNANCE, STRUCTURATION, IDENTITÉ, POLITIQUE DE SITE.....	10
1.2.1. GOUVERNANCE.....	10
1.2.2. STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION DES ACTEURS.....	11
1.2.3. CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DE L'UNIVERSITÉ CIBLE.....	14
1.2.4. INITIATIVE ET POLITIQUE DE SITE.....	16
1.3. RECHERCHE, FORMATION, VALORISATION.....	18
1.3.1. EXCELLENCE DE LA RECHERCHE (MAXIMUM 2 PAGES).....	18
1.3.2. EXCELLENCE DE LA FORMATION (MAXIMUM 2 PAGES).....	20
1.3.3. RELATIONS AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES (MAX 1 PAGE).....	24
1.4. VISIBILITÉ, RAYONNEMENT.....	25
1.4.1. RAYONNEMENT INTERNATIONAL (MAXIMUM 2 PAGES).....	25
1.4.2. VALORISATION DE LA MARQUE DE L'UNIVERSITÉ CIBLE (MAX 0,5 PAGE).....	28
1.5. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES.....	28
1.5.1. ATTRACTIVITÉ ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT (MAX 2 PAGES).....	28
1.6. COMMENTAIRES LIBRES.....	33
2. INDICATEURS COMMUNS À TOUTES LES INITIATIVES.....	35
2.1. ATTRACTIVITÉ / RESSOURCES HUMAINES.....	36
2.1.1. POST-DOCTORANTS.....	36
2.1.2. RECRUTEMENT (PERSONNELS TEMPORAIRES).....	37
2.1.3. RECRUTEMENT (PERSONNELS PERMANENTS).....	38
2.2. RECHERCHE	39
2.2.1. RECONNAISSANCE SCIENTIFIQUE.....	39
2.2.2. PROJETS FINANCÉS.....	39
2.3. FORMATION	40
2.3.1. FORMATIONS FINANCÉES.....	40
2.3.2. ÉTUDIANTS EN MASTER – ATTRACTIVITÉ EN MASTER.....	41
2.3.3. DOCTORANTS ET DOCTEURS.....	42
2.4. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	43
2.4.1. NOUVEAUX PARTENARIATS ÉCONOMIQUES*.....	43
2.4.2. VALORISATION - INNOVATION.....	44
2.4.3. RESSOURCES PROPRES *.....	44
2.5. RAYONNEMENT INTERNATIONAL.....	45
2.5.1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES *.....	45
2.5.2. DIPLÔMES DÉLIVRÉES EN PARTENARIAT INTERNATIONAL*.....	46
2.5.3. CLASSEMENTS INTERNATIONAUX.....	47
2.6. ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES.....	48
3. INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'INITIATIVE.....	49
4. COFINANCEMENT PAR ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES.....	50

1. COMPTE-RENDU 2018

1.1. RÉSUMÉ DU PROJET

Faits marquants de l'année 2018. Cette partie sera actualisée chaque année. On précisera en particulier l'attention portée à la prise en compte des notations et recommandations du jury. Cette prise en compte devra, s'il y a lieu, se traduire en actions décrites dans les rubriques suivantes. Maximum 2 pages (8 400 caractères).

Ce résumé pourra être rendu public.

Le projet ISITE-BFC réunit 16 partenaires :

- Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC), porteur du projet ISITE-BFC ;
- Les 7 établissements membres de l'UBFC : Université de Bourgogne (uB), Université de Franche-Comté (UFC), Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), AgroSup Dijon, Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et de Microtechniques (ENSMM), Burgundy School of Business (BSB) et l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.
- Quatre organismes nationaux de recherche actifs en Bourgogne Franche-Comté (BFC) : l'INRA, le CNRS, l'INSERM et le CEA.
- Quatre établissements de santé implantés en BFC : le CHRU Besançon, le CHU Dijon, le Centre Georges François Leclerc (CGFL, Centre de Lutte Contre le Cancer) et l'Établissement Français du Sang (EFS).

ISITE-BFC a pour but de propulser l'université-cible du projet UBFC sur la scène internationale. UBFC représente en BFC une communauté de 60 000 étudiants et 8 800 personnels dont 2 200 enseignants-chercheurs actifs dans 51 laboratoires de recherche. Le contrat de site a été signé en avril 2017 et inscrit également l'ISITE-BFC dans ses objectifs stratégiques.

En automne 2016, en donnant pour instruction à leurs personnels enseignants-chercheurs respectifs de soumettre les projets ANR et H2020 en y définissant UBFC comme porteur légal, les chefs d'établissements membres de l'UBFC ont réalisé un engagement important prévu dans le projet ISITE-BFC pour la trajectoire de l'UBFC qui, depuis 2017, s'est concrétisé par le portage par l'UBFC de 53 projets ANR et 9 projets H2020.

Depuis 2016, les messages à l'attention de la communauté des enseignants-chercheurs ont été multipliés pour les inciter à appliquer la signature scientifique unique UBFC. L'objectif annoncé dans la convention de préfinancement a été atteint, à savoir 30 % d'application de la signature scientifique unique UBFC sur la période de juillet 2015 (début d'application de la signature unique UBFC) à fin 2016. Sur la période 2017-2018, ce taux est passé à 71 %.

Désormais, chaque personnel membre d'un établissement membre de l'UBFC ou d'un organisme national de recherche travaillant dans une des UMR du site dispose d'une adresse de courrier électronique du type prenom.nom@ubfc.fr.

Le projet ISITE-BFC a été sélectionné en janvier 2016. Il a bénéficié d'un préfinancement de 5 M€ à partir d'août 2016. Aussitôt, le Comité de Pilotage d'ISITE-BFC a élaboré un plan d'utilisation des fonds sur un nombre réduit d'outils par rapport à ceux prévus dans le projet amendé (car le budget du préfinancement est environ deux fois inférieur au budget soumis dans le projet amendé) et a configuré tous les détails d'un premier appel à projets internes (AAP1) au consortium, publié en septembre 2016. Cet appel à projets a été suivi de deux autres publiés en septembre 2017 (AAP2) et septembre 2018 (AAP3). Au total, en 3 ans, 282 projets ont été soumis par la communauté. Les canevas des dossiers à soumettre imposaient de lister les effectifs potentiellement concernés. Avec une moyenne supérieur à 10 personnels concernés par soumission, on peut estimer que près de 1000 membres du personnel ont été impliqués dans l'élaboration

des projets soumis lors de chaque appel à projets interne au consortium. Les projets ont été évalués par des experts internationaux. Au terme des trois appels à projets, le Conseil Stratégique du Projet constitué de 9 personnalités internationales a sélectionné 80 projets et a recommandé de négocier 13 tenure tracks sur 22 profils publiés ainsi que 2 coaches sur 2 profils publiés. La répartition du budget sur la base des appels à projets internes est résumée dans le tableau ci-dessous. Le reste du financement a été alloué à des actions d'internationalisation du site, au développement du campus numérique, à la promotion de la marque UBFC et à la gestion du projet.

Budgets alloués aux projets sélectionnés par AAP internes au consortium (k€) (Situation au 1er Mars 2019)				
	AAP1 (2017)	AAP2 (2018)	AAP3 (2019)	TOTAL
Masters en langue anglaise	1 700	675	1 050	3 425
MOOC	25			25
Projets avec 28 entreprises partenaires dont 20 en BFC	1 209	1 901	2 400 (a)	5 510
Projets Blancs	600	2 100		2 700
Projets Interdisciplinaires	600	450		1 050
Projets Emergents (reconfiguration des projets blancs et interdisciplinaires)			1 200	1 200
Grants individuels pour chercheurs juniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC	900	720		1 620
Grants individuels pour chercheurs seniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC		1 200	800	2 000
Tenure Tracks : Grants individuels de 3 ans pour chercheurs recrutés sur le marché international avec engagement de soumission à l'ERC par le lauréat et engagement de publication d'un poste permanent par un membre du consortium ISITE-BFC dans les 3 ans.		900	4 050 (b)	5 850
Recrutements de « Joint Professor » à temps partiel (« double appointment scheme ») senior réputés qui chacun encadreront (coach) la soumission de au moins 2 ERC par des chercheurs juniors employés par l'un des membres du consortium ISITE-BFC		600	600	1 200
TOTAL	5 034	9846	10 100 (a,b)	23680 (a,b)
(a) = montant exact dépend des négociations en cours avec les entreprises partenaires				
(b) = montant exact dépend du nombre de recrutements qui auront abouti.				

Dans le cas particulier des projets avec des entreprises partenaires, le tableau ci-dessous démontre la capacité du consortium ISITE-BFC à impliquer des entreprises de la Région BFC. Ces entreprises financent leurs propres participations aux projets de recherche menés conjointement avec des acteurs du consortium ISITE-BFC.

	20 Entreprises en BFC	8 Entreprises hors BFC
AAP 1 5 entreprises en BFC	Scoder (25) Dijon Céréales (21) Artemis (21) Tech-Power-Electronics (25) PSA Peugeot-Citroën (25)	
AAP 2 8 entreprises en BFC 3 hors BFC	IxBlue (25) Smartesting (25) Delfingen (25) Parkeon (25) Neotiss (21) CASIS (21) Oncodesign (21) Diaclone (21)	Gorgy Timing (38) Easy Global Market (06) NextPac (57)
AAP3 7 entreprises en BFC 5 hors BFC	Innovyn (39) Covalab (21) Frecnsys (25) Territoire Digital (25) PSA- Peugeot-Citroën (25) Atol Consulting & Development (21) Webdrone (21)	Annealsys (34) Qualcomm (06) Serpole (69) Intera (69) Groupe Roullier : Agro Innovation International (35)

Un effet d'entraînement important des AAP internes au consortium a été constaté au niveau de l'instrument « Masters internationaux dispensés en langue anglaise ». Le plan initial prévoyait d'ouvrir 9 de ces masters en quatre ans. En septembre 2017, 5 parcours de master de ce type ont accueilli 102 étudiants. Depuis septembre 2018, 8 masters de ce type accueillant 199 étudiants sont opérationnels et le nombre de master sera porté à 16 en septembre 2019. Le pourcentage d'étudiants internationaux dans ces masters est passé de 37 % en 2017 à 60 % en 2018. Les étudiants internationaux proviennent de 47 pays. A notre connaissance, UBFC est un exemple unique en France de conversion massive de Masters recherche en langue anglaise dans un but d'internationalisation. Ceci atteste que la communauté s'investit dans la construction d'une offre de formation attractive à l'échelle du site et sous portage UBFC grâce à ISITE-BFC. Tous ces masters impliquent plusieurs établissements de l'UBFC et sont soutenus par des actions au niveau international : promotion dans des salons internationaux, négociations d'accords de partenariat pour favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante ainsi que les doubles diplômes.

D'autre part, UBFC a obtenu fin 2016 un projet de développement de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), « *Expérimentation Pilotes FTLV* », impliquant tous les établissements membre, projet mis en oeuvre dès 2017. En 2017, le projet EIPHI adossé au Labex ACTION et porté par UBFC apparaît dans la première liste des lauréats d'Ecoles Universitaires de Recherche (EUR). La même année le NCU RITM-BFC soumis par UBFC et capitalisant sur l'IDEFI Talent Campus est lauréat du PIA3. L'EUR et le NCU ont démarré leurs activités en 2018. RITM-BFC prend le relais de ISITE-BFC en matière d'innovation pédagogique au niveau licence. Pour l'un des axes prioritaires de ISITE-BFC, l'EUR EIPHI prend le relais de ISITE-BFC au niveau de l'articulation master-doctorat.

1.1. PORTEUR DU PROJET

Expliciter ici toutes les mesures prises pour mobiliser les énergies en faveur de la réussite du projet et obtenir l'adhésion de la communauté scientifique aux grandes orientations de l'Initiative. Un état d'avancement synthétique de la mise en œuvre des engagements pris sera dressé, les détails figurant dans les chapitres suivants.

Maximum 2 pages. (8400 caractères).

Les conventions suivantes sont utilisées pour désigner les références aux autres documents concernant le projet ISITE-BFC :

Références	Notations
Accord de Consortium	AC
Convention de Pré-Financement	CPF
Convention Attributive d'Aide	CAA
Document Delta (version en français)	DD
Projet Amendé (version en français, 2015)	PA
Figure f du Projet Amendé	PA-Fig.f
Page p du Projet Amendé	PA.p
Tableau t du Projet Amendé	PA-Tab.t
Section x.y du Projet Amendé	PA.x.y

Fin 2018, tous les livrables qui étaient à la portée du comité de pilotage, du coordinateur de projet et de son équipe de gestion du projet ont été atteints, à savoir :

- Mise en œuvre de 3 appels à projets internes au consortium : publications, canevas, procédures d'évaluation, recherche de reviewers, logistique du comité d'experts internationaux qui a classé les projets. Le 3ème appel à projets était en cours d'évaluation fin 2018. Les résultats ont été proclamés le 1^{er} mars 2019.
- Mise en œuvre des projets de recherche : fiches de coûts des actions, suivi de la mise à disposition des crédits, monitoring du déploiement des actions et des coûts, publication internationale des emplois de post-docs et thésards financés par PIA2/ISITE-BFC.
- Mise en œuvre de masters en langue anglaise : évaluation par des experts internationaux (AAP3), conventions de reversements vers les établissements membres (AAP2).
- Mise en œuvre d'une action au niveau international pour : coopérations et échanges d'étudiants pour soutenir la mobilité sortante des étudiants, recrutements d'étudiants internationaux aux niveaux master et doctorat, octrois de bourses au mérite pour étudiants internationaux talentueux.
- Suivi des établissements membres de l'UBFC pour déployer la signature scientifique UBFC.
- Suivi des membres de l'UBFC pour mettre en œuvre les recrutements tenure tracks et coach.
- Publication des postes de tenure tracks et coach respectant le calendrier prévu.
- Négociation et recrutement de la première vague de coach et tenure tracks.
- Rapports sur l'exécution du projet.

La mise en œuvre des engagements est mesurée ci-dessous à partir du Tab. Q du PA. Le détail de l'analyse des engagements au regard du PA-Tab.Q (annexe 2) est séparé en deux tableaux :

- Engagements à deux ans respectés et/ou objectifs à deux ans atteints.
- Engagements à deux ans non respectés et/ou objectifs à deux ans non atteints.

Les engagements/objectifs attendus à partir de l'an 3 du projet ne sont pas discutés dans le présent rapport.

TAB. Q : ENGAGEMENTS À DEUX ANS TENUS

Indicateur	Objectif	Date ciblée (année du projet)	Statut Déc. 2018
Définition de l'université cible	Université fédérale de Recherche UBFC	Début du projet	Réalisé (2016)
Stratégie de spécialisation des sites (recherche et formation)	Voir Encadré 2.D du DD.	En place dès le début du projet	Actions proposées par les pôles thématiques et cohérentes avec les axes prioritaires ISITE-BFC
Signature scientifique unique	Voir DD.1.1.1.	Opérationnelle	Opérationnelle – Taux de réalisation > 70 %
Redirection de postes vacants vers les trois domaines prioritaires d'ISITE-BFC	En moyenne annuelle, redirection de 10 % des postes d'enseignants-chercheurs vacants vers les trois domaines prioritaires (voir Encadré 2.F)	A1	Réalisé
Seul le diplôme de doctorat de l'UBFC est présent en BFC	UBFC est le seul établissement à délivrer le diplôme de docteur et l'HDR en BFC	A2	Réalisé
Masters en anglais	Les diplômes de master en rapport avec les trois domaines de recherche prioritaires d'ISITE-BFC sont délivrés par UBFC et dispensés en anglais en vue d'atteindre l'objectif de 9 masters en 4 ans.	A3-A10	Réalisé et en cours d'amplification : 16 Masters dispensés en langue anglaise seront ouverts en 3 ans.
Programmes de formation dispensés par l'UBFC	Les établissements membres de l'UBFC se sont engagés à faciliter la réalisation des formations rattachées au niveau fédéral : accès aux ressources de leur établissement (locaux, etc.) et inclusion des formations de l'UBFC dans le service dû par les enseignants-chercheurs.	A2	Réalisé (2017)
Mise en place d'une Démarche Qualité pour les programmes de formation de l'UBFC	Mise en place de procédures de Démarche Qualité pour les programmes de formation de l'UBFC au niveau des divisions de l'UBFC.	A2	Réalisé pour les écoles doctorales Pour les Masters UBFC : mise en place prévue après la première promotion attendue en 2019
Efficacité de la gouvernance	Toute latitude donnée au Comité de Pilotage d'ISITE-BFC	Début du projet	Réalisé
Délégation de pouvoir au coordonnateur de projet	Affectation d'un professeur PRCE au poste de coordonnateur de projet avec rang de vice-président de l'UBFC.	Début du projet	Coord. réalisé VP réalisé de 2016 à mars 2018
Sélection des projets pour leur	Conseil Stratégique exclusivement	Début du projet	Réalisé

Indicateur	Objectif	Date ciblée (année du projet)	Statut Déc. 2018
financement par ISITE-BFC en fonction de standards de qualité internationaux	composé de membres externes, évaluation des projets par évaluateurs externes.		
Suivi et accompagnement des actions en cours (voir PA.3.2.LT1 et PA.4.2)	Rapports mensuels sur chaque action sous la forme de diapositives au vu desquelles la poursuite de l'action sera acceptée ou refusée au-delà du 18 ^e mois.	Début du projet	Réalisé
Normes de recrutement aux postes d'enseignants-chercheurs	Des normes communes de recrutement des enseignants-chercheurs sont élaborées par les divisions de l'UBFC	A1	Réalisé en 2018
Crédits récurrents de recherche	Répartition des crédits récurrents de recherche précisée par l'UBFC	A1	Réalisé en 2018
Relation avec les organismes nationaux de recherche, le CNRS, l'INRA et l'INSERM	L'UBFC est le contractant principal vis-à-vis des organismes nationaux de recherche, le CNRS, l'INRA et l'INSERM. Les établissements membres de l'UBFC apparaissent comme partenaires associés, cosignataires de ces contrats avec des droits et des devoirs.	A2	Réalisé pour les UMR INRA (2016)
Ressources mises à disposition du niveau fédéral	Les établissements membres de l'UBFC se sont engagés à faciliter/ permettre l'accès à leurs ressources pour la mise en œuvre d'actions de l'UBFC (liste non exhaustive) : infrastructures des laboratoires, salles pour les activités de formation, les conférences, les réunions et autres événements	Début du projet	Réalisé

TAB. Q : ENGAGEMENTS À DEUX ANS NON TENUS

Indicateur	Objectif	Date ciblée (année du projet)	Statut Déc. 2018
Comités de recrutement aux postes d'enseignant-chercheur	Les compositions des comités de recrutement sont proposées aux instances de l'établissement membre de l'UBFC auquel le poste est affecté.	A1	Non réalisé
Crédits récurrents de recherche	Crédits récurrents de recherche transférés à l'UBFC	A1	Non réalisé
Relations avec les organismes nationaux de recherche, le CNRS, l'INRA et l'INSERM	L'UBFC est le contractant principal vis-à-vis des organismes nationaux de recherche, le CNRS, l'INRA et l'INSERM. Les établissements membres de l'UBFC apparaissent comme partenaires associés, cosignataires de ces contrats avec des droits et des devoirs.	A2	Non réalisé pour les UMR CNRS et INSERM
Ressources mises à disposition du niveau fédéral	Les établissements membres de l'UBFC se sont engagés à faciliter/ permettre l'accès à leurs ressources pour la mise en œuvre d'actions de l'UBFC (liste non exhaustive) : accès de l'UBFC aux ressources de leurs services de communication, d'assistance juridique, de soutien aux relations internationales, etc.	Début du projet	Non réalisé
Inscription des étudiants	L'inscription des étudiants via un portail Internet unique est complétée par une affiliation à l'établissement membre de l'UBFC concernée par le programme de formation sélectionné.	A2	Non réalisé

CONCLUSION : Du point de vue du PA-Tab.Q, fin décembre 2018 :

- (1) Les **engagements** au titre des deux premières années du projet par les membres fondateurs de l'UBFC ont été tenus sauf ceux qui concernent les pôles thématiques : édition des profils recherche des postes d'enseignant-chercheur et propositions des commissions de recrutement.
- (2) Des objectifs techniques n'ont pas été réalisés : portail unique pour l'inscription des étudiants et transfert des crédits récurrents sur le compte de l'UBFC (même si l'UBFC a précisé les affectations aux laboratoires)
- (3) Un objectif politique non atteint : UBFC n'est pas devenue co-tutelle des UMR CNRS et INSERM.
- (4) Les ressources humaines des services administratifs et financiers des membres fondateurs ne sont pas en position d'agir efficacement pour le compte de l'UBFC comme initialement prévu.

1.2. GOUVERNANCE, STRUCTURATION, IDENTITÉ, POLITIQUE DE SITE

Le porteur du projet : Expliciter ici toutes les mesures prises pour mobiliser les énergies en faveur de la réussite du projet et obtenir l'adhésion de la communauté scientifique aux grandes orientations de l'Initiative. Un état d'avancement synthétique de la mise en œuvre des engagements pris sera dressé, les détails figurant dans les chapitres suivants. Maximum 2 pages. (8 400 caractères).

*Le porteur de l'Initiative apportera des précisions sur les points suivants constitutifs de son projet **en soulignant les progrès réalisés durant l'année** .*

1.2.1. GOUVERNANCE

Degré de mise en place des instances et dynamique opérationnelle. Maximum 1 page —4 200 caractères.

COPIL ISITE-BFC

Dès l'annonce de la sélection du projet ISITE-BFC en janvier 2016, le Comité de Pilotage (COPIL) d'ISITE-BFC avec une représentation de chacun des membres du Consortium a été constitué pour anticiper le déploiement du projet. Depuis, hormis l'exception des congés, il s'est réuni une fois par mois. Le COPIL a strictement agi conformément au plan décrit dans le Projet Amendé :

- le COPIL a formulé le budget d'utilisation de la subvention de préfinancement qui a été soumise à l'approbation du CA de l'UBFC, du CNRS, de l'INRA et de l'INSERM ;
- une tâche importante du COPIL fût de proposer les membres du Conseil Stratégique d'ISITE-BFC, constitué de 9 experts internationaux appelés à classer les projets des futurs appels d'offres internes au consortium ISITE-BFC. Il a aussi contribué à établir une base de données de rapporteurs internationaux pour expertiser ces mêmes projets ;
- le COPIL a travaillé à tous les aspects de la mise en œuvre des 3 AAP internes au consortium : canevas, établissements des critères et des grilles de notation par type d'instruments, allocation des ressources aux projets classés par le Conseil Stratégique.

Équipe de Gestion & Suivi d'ISITE-BFC

Pendant 2018, l'Équipe de Gestion et de Suivi (EGS) d'ISITE-BFC était constituée de 8 personnes CDD : une chargée du suivi administratif jusqu'en septembre, un contrôleur de gestion, 3 gestionnaires financières, une gestionnaire administrative, une cheffe de projet pour soutenir l'internationalisation des formations UBFC et une chargée de mission mobilité internationale. L'EGS a géré tous les aspects administratifs et financiers des trois appels à projets internes au consortium, dont les relations avec les experts internationaux invités à évaluer les projets, et a soutenu l'action du VP Formation de l'UBFC lors de la construction des projets de masters en langue anglaise. La cheffe de projet en charge de l'internationalisation des formations a mis en place les recrutements d'étudiants internationaux, assuré la représentation de l'UBFC dans divers évènements à travers le monde et négocié des conventions d'échanges d'étudiants avec des universités étrangères (voir section « Rayonnement International ») .

Conseil des Membres (CM) de l'UBFC

Le CM est constitué de l'ensemble des chefs d'établissements membres de l'UBFC. Il agit comme comité de pilotage de l'Université-Cible UBFC. En automne 2016, en donnant pour instruction à leurs personnels enseignants-chercheurs respectifs de soumettre les projets ANR et H2020 en y définissant UBFC comme porteur légal, les chefs d'établissements membres de l'UBFC ont réalisé un engagement important qui s'est concrétisé par le portage par l'UBFC de 53 projets ANR et 9 H2020. En 2017-2018, ils ont réalisé les deux autres jalons majeurs qui étaient attendus de leur part : le transfert à UBFC d'accréditations de masters dispensés en anglais ainsi que le fléchage de 10 % de la campagne d'emplois pour initier la politique de recrutements de tenure tracks.

Durant 2018, des divergences entre la présidence de l'UBFC et les chefs des établissements fondateurs de la COMUE se sont manifestées par des difficultés de traduction en termes opérationnels/administratifs des engagements tenus par les établissements fondateurs. Cette crise de gouvernance de l'Université cible a

conduit le MESRI à mandater une intervention de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche (IGAENR). Suite au rapport de l'IGAENR (octobre 2018) et à une requête par le Comité de pilotage IDEX/I-SITE (14/11/18) d'un plan d'actions pour remédier aux difficultés de gouvernance et aux retards qu'elles induisent, le Président de l'UBFC et son équipe ont démissionné en décembre 2018. Depuis, le Prof. Luc JOHANN, nommé par le MESRI Administrateur provisoire de l'UBFC, préside le Conseil des membres. Le plan d'actions requis, élaboré pendant décembre 2018 et janvier 2019, approuvé par les instances ad hoc en février-mars 2019, a été remis dans le délai imparti (14/03/2019).

CA et CAC de l'UBFC

Le Conseil d'Administration (CA) et le Conseil ACadémique (CAC), élus en 2016, sont opérationnels.

1.2.2. STRUCTURATION INSTITUTIONNELLE ET INTÉGRATION DES ACTEURS

Avancées réalisées au regard de l'ambition et de la cible institutionnelle. La réalisation des objectifs de transfert de compétences par les établissements universitaires membres de l'Initiative à l'université cible sera résumée dans le tableau ci-dessous.

Pôles thématiques

Par rapport au projet amendé, les pôles thématiques sont passés de 6 à 7 et ont changé d'intitulés, à savoir :

- . Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie (SFAT)
- . Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments (SV2TEA)
- . Santé, Cognition, Sport (SCS)
- . Pôle d'Ingénierie et de Management (Polytechnicum)
- . Droit, Gestion, Économie, Politique (DGEP)
- . Lettre, Langues et Communication (LLC)
- . Sciences de l'Homme et de la Société (SHS).

Le pôle d'ingénierie et de management regroupent les écoles externes et internes, ainsi que les IAE de l'uB et de l'UFC.

Les pôles thématiques ont été mis en place depuis l'été 2018. Leur lancement a créé des incompréhensions sur :

- (1) La répartition des missions entre les pôles thématiques sous la responsabilité du VP recherche de l'UBFC d'une part et les axes prioritaires de l'ISITE-BFC sous la responsabilité du COPIL ISITE d'autre part.
- (2) La position des membres du consortium ISITE-BFC non membres de l'UBFC (grands organismes de recherche et établissement de santé) dans les pôles thématiques.
- (3) La notion même d'axe prioritaire de l'ISITE-BFC.

Fin 2018, une tentative pour mettre en place, à partir des pôles thématiques, des comités d'experts par section CNU – comme prévu dans le PA - ayant pour mission de proposer des commissions de recrutement relevant de leurs disciplines respectives n'a pas abouti.

L'origine des malentendus au sujet des pôles thématiques se comprend comme suit. En 2018, les axes ISITE-BFC ont été affichés en continuité avec 3 des 7 pôles, les autres pôles contribuant ponctuellement aux axes ISITE-BFC. La perception de ces pôles par la communauté a dès lors été négative. En outre, ce schéma ne correspondait pas à l'idée suggérée initialement par la référence au benchmark de l'Université de Utrecht dans le PA. Cette référence présente les pôles thématiques comme des flux transversaux dynamisant toutes les communautés scientifiques de BFC ; les axes prioritaires de l'ISITE-BFC définissent une stratégie pluridisciplinaire vers laquelle les pôles thématiques focalisent leurs actions au travers de la définition de « focus areas ». Cette référence rappelle également que les thématiques SHS sont concernées par les axes de l'ISITE-BFC. En effet, depuis 2017, de multiples exemples montrent que les SHS interviennent dans des projets ISITE-BFC (relevant surtout des axes prioritaires 2 et 3). L'enjeu du plan d'action est de restaurer les pôles thématiques dans leurs positions prévues par le PA.

Répartition des compétences

Dans le respect des principes de subsidiarité, l'UBFC :

- Réalise les missions dont la responsabilité lui est transférée par ses membres, et celles induites par leur mise en œuvre. Ces compétences sont pleinement exercées par l'UBFC, tant au plan de la prise de décision que de l'affectation des moyens et de la mise en œuvre.
- Coordonne les activités et services de ses membres notamment via les pôles thématiques et fonctionnels. La coordination est la recherche consensuelle de collaborations, de synergies et d'harmonisations constituant une plus-value pour l'UBFC et ses membres, au service des axes stratégiques de l'UBFC. Elle suppose l'information régulière des instances adéquates de l'UBFC. Le plein exercice de la compétence est alors maintenu au sein de chaque établissement membre tant au plan de la prise de décision que de l'affectation des moyens et de la mise en œuvre.

Le principe de subsidiarité est traduit par la définition des périmètres d'intervention du CA de l'UBFC vs ceux des CA des établissements membres en fonction du type de compétence :

Compétences >	Réparties	Coordonnées	Transférées ou propres
CA UBFC		X	X
CA des établissements membres	X	X	

Cependant, cette définition de la subsidiarité ne peut s'exprimer dans le canevas du tableau imposé dans ce rapport annuel. Pour accommoder cette contrainte, la colonne « compétences transférées » contient les compétences exigeant un vote du CA de l'UBFC. La colonne « compétence répartie » du canevas de l'ANR renseigne les compétences exigeant une délibération par CA de chaque établissement membre sans que le CA de UBFC ne soit appelé à se prononcer.

PROGRESSION DES INDICATEURS DE STRUCTURATION DE L'UNIVERSITÉ CIBLE UBFC EN 2018		
COMPÉTENCES	RÉPARTIES	TRANSFÉRÉES
RECRUTEMENT DES PERSONNELS PERMANENTS	x (conforme aux engagements)	
RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS PERMANENTS	x (conforme aux engagements)	
GESTION DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES	En partie (conforme aux engagements)	En partie (conforme aux engagements)
GESTION DES CONTRATS DE RECHERCHE		X Projets ANR, PIA et H2020 (conforme aux engagements)
GESTION DE LA PI		Géré à la SATT Gand Est (conforme aux engagements)
GESTION DES PARTENARIATS		ASD, uB : Transféré à la SATT Grand Est Autres : Transféré à la SATT Grand Est si lié à gestion PI
RELATIONS INTERNATIONALES	x (conforme aux engagements)	
INSCRIPTION DES DOCTORANTS		x (conforme aux engagements)
INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS EN MASTER	x (conforme aux engagements)	x (conforme aux engagements : masters internationaux dispensés en anglais sont portés par l'UBFC)

PROGRESSION DES INDICATEURS DE STRUCTURATION DE L'UNIVERSITÉ CIBLE UBFC EN 2018		
COMPÉTENCES	RÉPARTIES	TRANSFÉRÉES
INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS EN LICENCE	x (conforme aux engagements)	
GESTION DES ÉTUDIANTS	x (conforme aux engagements)	Gestion des étudiants des masters UBFC et des doctorants (conforme aux engagements)
DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES	Licences, Masters (conforme aux engagements)	Doctorat et HDR (conforme aux engagements) Masters internationaux portés par l'UBFC (conforme aux engagements)
POLITIQUE DE RECHERCHE		Prévu en 2019 : Répartition des crédits récurrents par l'UBFC Pôles thématiques : Propositions des profils recherche des postes vacants EC Pôles thématiques : Constitution des comités de sélection
ÉCOLES DOCTORALES		x (conforme aux engagements + coordination des écoles doctorales)
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	x (conforme aux engagements)	x (conforme aux engagements : masters internationaux dispensés en anglais portés par l'UBFC + formation des doctorants)

NB : Pour chaque compétence, c'est la situation en 2018 qui doit être évaluée. Si la compétence est répartie il suffit de mettre une croix dans la case correspondante. Sinon il faut indiquer l'année où le transfert est réalisé.

Réparties = réparties entre les membres de l'Initiative

Transférées = la structure portant l'Initiative est en charge

Quand une compétence n'est que partiellement transférée, le mentionner en ajoutant « en partie » dans la case ad hoc, sachant que dans les sections précédentes du document les parties transférées auront été précisées.

1.2.3. CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ DE L'UNIVERSITÉ CIBLE

Préciser les actions stratégiques prises pour faire participer toutes les communautés, y compris les étudiants, à la construction de l'université cible et les mesures engagées pour asseoir le sentiment d'appartenance à cette entité dans chaque catégorie d'acteurs. Indiquer les actions en faveur d'une simplification/unification de l'interface avec le monde socioéconomique.

Maximum 2 pages - 8400 caractères.

Présentation de l'UBFC et du projet ISITE-BFC lors de réunions publiques et dans la presse

A maintes reprises l'ambition de l'UBFC et le projet ISITE-BFC ont été présentés dans des réunions publiques organisées sur les campus des membres de l'UBFC, devant des acteurs socio-économiques de la Région BFC ainsi que dans la presse locale (FR3, Journal du Palais, Bien public, Est Républicain) ou nationale (AEF, L'Etudiant, Newstank, ...).

Fonctionnement des instances

Les relevés de conclusions du Conseil des membres, procès verbaux du Conseil académique et délibérations du Conseil d'administration sont accessibles sur le site internet de l'UBFC.

Fonctionnement des services administratifs

Durant 2018, le fonctionnement des services administratifs a été confronté à une forte montée en charge résultant de la gestion de la somme des projets portés par l'UBFC : 62 projets financés par les AAP1 et AAP2 de ISITE-BFC, 1 EUR, 1 NCU, 53 ANR et 9 H2020. Comme annoncé *supra*, les divergences entre la présidence de l'UBFC et les chefs des établissements fondateurs de la COMUE se sont manifestées par des difficultés de traduction en termes opérationnels/administratifs. Les difficultés les plus aigües ont concerné la continuité de la chaîne des dépenses et de gestion des RH entre les laboratoires hébergés par les membres fondateurs de l'UBFC et le niveau fédéral UBFC. La conséquence est que le taux d'exécution du budget ISITE-BFC - de l'ordre de 3 M€ en 2018 - reste à un niveau trop bas du point de vue du coordinateur malgré les efforts très importants déployés par les personnels des services financiers et RH de l'UBFC ainsi que par l'équipe de gestion et de suivi d'ISITE-BFC. En particulier, l'agence comptable de l'UBFC, assurée par adjonction de service de l'agence comptable de l'ENSMM, est sous-dimensionnée (2 ETP) et représente un goulot d'étranglement qui peut être fatal à l'exécution du projet ISITE-BFC si des mesures urgentes ne sont pas prises avant juillet 2019. Tout aussi grave, ce fonctionnement contribue à instaurer une image négative de l'UBFC au sein de la communauté. L'un des enjeux du plan d'actions de mars 2019 est de remédier à cette situation.

Application de la signature scientifique unique UBFC

Durant 2016, les messages à l'attention de la communauté des enseignants-chercheurs ont été multipliés pour les inciter à appliquer la signature scientifique unique UBFC. Parallèlement, à partir de septembre 2016, l'Equipe de Gestion & Suivi du projet ISITE-BFC a procédé chaque mois à l'évaluation du pourcentage d'application de cette signature (globalement et par établissement membres de l'UBFC) sur la base des données de *Web Of Science*. Ces données sont transmises aux établissements membres de l'UBFC via leurs représentants aux COPIL ISITE-BFC ainsi que aux CA et CAC de l'UBFC.

L'objectif annoncé dans la convention de préfinancement a été atteint, à savoir 30 % d'application de la signature scientifique unique UBFC sur la période de juillet 2015 (date de démarrage de l'application de la signature unique UBFC) à fin 2016. Sur la période 2017-2018, ce taux a dépassé 70 %. L'évolution de ce taux peut être suivi sur la page d'accueil du site web de l'UBFC.

Adresses de courrier électronique @ubfc.fr

Depuis 2016, chaque personnel membre d'un établissement membre de l'UBFC dispose d'une adresse de courrier électronique du type prenom.nom@ubfc.fr. En 2017, cette facilité a été étendue aux personnels

des organismes nationaux de recherche travaillant dans les UMR du site.

Ecoles doctorales

UBFC a porté le dossier d'accréditation de la formation doctorale auprès du MESRI en Juillet 2016. L'arrêté ministériel du 28 mars 2017 a accrédité l'UBFC en vue de la délivrance du diplôme de doctorat dans le cadre des six écoles doctorales ainsi que pour délivrer l'HDR. Depuis le 1er janvier 2017, l'UBFC a délivré 748 diplômes de doctorat et 104 HDR.

Le transfert des écoles doctorales à l'UBFC a été finalisé début 2017 avec la mise en place des conseils des écoles doctorales (ED) et le fonctionnement régulier de ces instances. Le collège doctoral a été créé et son règlement avalisé en décembre 2016 par les conseils de l'UBFC. Il a les missions suivantes : Coordination, harmonisation, fédération des 6 écoles doctorales de l'UBFC (formation et procédures). Depuis sa création, il a traité : la répartition entre les écoles doctorales de la COMUE des contrats doctoraux d'État ; la mise en place d'un catalogue de formations transversales, la promotion du doctorat (communication, site Web, salons de recrutement étrangers) ; développement de l'internationalisation des formations (groupe de travail Relations Internationales, dossier Erasmus+ (Designing Double-Degree EU-level PhD Programmes), bourses Eiffel portées par l'UBFC ; Harmonisation sur le site BFC des procédures d'inscription et de suivi de la formation doctorale et HDR (plus de 40 documents créés et traduits en anglais), organisation et communication d'événements : MT180, Journées des Doctorants ; Remise des diplômes ; Coordination et suivi des règlements intérieurs et des rapports d'activités des ED ; Avis et classement des appels à projets (Allocations doctorales Région, BQR Postdoc), Enquête ministérielle sur le devenir des doctorants 2014 en lien avec les OVE des établissements, Structuration des liens avec le Projet PIA3 EUR EIPHI..)

Le Conseil Académique de l'UBFC a mis en place début 2017, les instances tenant lieu de commission recherche (assemblée plénière ou restreinte) afin de traiter le suivi des dossiers de formation doctorale et d'HDR de manière réglementaire (évaluation de la formation doctorale, rapport d'activités, autorisation d'inscription à l'HDR, autorisation de co-direction de thèse sans HDR, Prolongation de thèse, équivalences masters etc...)

L'UBFC a mis en place depuis sept. 2017 une application unique (ADUM) pour l'inscription pédagogique et le suivi des doctorants à l'échelle du site. Celle-ci permet de dématérialiser la procédure de soutenance et ce jusqu'à l'impression du diplôme de doctorat. L'application facilite le travail de diffusion électronique des thèses et fournit des indicateurs de suivi des doctorants UBFC.

Masters internationaux portés par UBFC

Un effet d'entraînement important des AAP internes au consortium a été constaté au niveau de l'instrument « Masters internationaux dispensés en langue anglaise » (voir détails dans la section « Excellence de la formation »). Le plan initial prévoyait d'ouvrir 9 de ces masters en quatre ans. En septembre 2018, 8 masters de ce type étaient ouverts et le nombre de master sera porté à 16 en septembre 2019. Tous ces masters impliquent plusieurs établissements de l'UBFC. A notre connaissance, l'UBFC est un exemple unique en France de conversion massive de Masters recherche en langue anglaise dans un but d'internationalisation. Ceci atteste que la communauté s'investit dans la construction d'une offre de formation attractive à l'échelle du site et sous portage UBFC grâce à ISITE-BFC.

Appels à projets internes au consortium ISITE-BFC

Le Comité de Pilotage d'ISITE-BFC a configuré tous les détails de trois appels à projets internes (AAP) au consortium. Au total, en 3 ans, 282 projets ont été soumis par la communauté. Les canevas des dossiers à soumettre imposaient de lister les effectifs potentiellement concernés. Avec une moyenne supérieur à 10 personnels concernés par soumission, on peut estimer que près de 1000 membres du personnel ont été

impliqués dans l'élaboration des projets soumis lors de chaque appel à projets interne au consortium. Les projets ont été évalués par des experts internationaux. Au terme des trois appels à projets, le Conseil Stratégique du Projet constitué de 9 personnalités internationales a sélectionné 80 projets et a recommandé de négocier 13 tenure tracks sur 22 profils publiés ainsi que 2 coaches sur 2 profils publiés. Les projets sélectionnés à l'issue des appels à projets internes au consortium témoignent à eux seuls du développement du sentiment d'appartenance à l'UBFC car la majorité d'entre eux impliquent plusieurs membres du consortium ISITE-BFC et les masters internationaux associent plusieurs membres de l'UBFC.

1.2.4. INITIATIVE ET POLITIQUE DE SITE

- Liens de l'Initiative avec ses LABEX et/ou IDEFI.
 - Liens de l'Initiative avec les autres projets PIA financés (dont EUR, NCU...).
 - Valeur ajoutée de l'Initiative et effet d'entraînement.
 - Articulation avec la politique contractuelle du MESRI.
 - Relations avec les organismes de recherche.
 - Relations avec les collectivités territoriales et les principaux partenaires économiques.
- Maximum 2 pages – 8 400 caractères

Liens avec d'autres projets PIA et effet d'entraînement

Par construction, le projet ISITE-BFC présente les caractéristiques suivantes qui assurent une synergie forte avec les autres projets PIA :

- Capitalisant sur l'IDEFI Talent Campus, le projet NCU RITM-BFC (voir détails dans la section « Excellence de la formation ») est pour l'UBFC un relais très important en matière d'innovation pédagogique car il permet de concentrer les fonds ISITE-BFC sur la recherche scientifique et l'objectif d'amélioration de la visibilité internationale et de l'attractivité. En pratique, les aspects relatifs à l'innovation pédagogique initialement évoqués dans le projet amendé d'ISITE-BFC sont entièrement transférés à la coordination du NCU RITM-BFC qui dispose de moyens qui compensent partiellement l'attribution à ISITE-BFC d'un budget inférieur à celui qui avait été sollicité.
- Les thématiques de recherche des deux Labex coordonnés en BFC (ACTION et LIPSTIC) servent de socles à deux axes prioritaires sur trois d'ISITE-BFC : « Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents » et « Soins globaux individualisés ». L'EUR EIPHI prolonge le labex ACTION. LIPSTIC a été évalué positivement et continuera au-delà de 2019.
- L'objectif de l'UBFC est de positionner une EUR par axe ISITE-BFC pour aboutir à davantage de continuité entre le master et le doctorat. Capitalisant et prolongeant le labex ACTION, l'obtention de l'EUR EIPHI a inauguré cette politique et sert d'inspiration à la configuration d'EUR en gestation dédiés aux axes 2 et 3 d'ISITE-BFC, respectivement projet EUR SUSTAFE et projet EUR IN'THERAP.
- Plusieurs catégories d'instruments financés par les fonds ISITE-BFC au travers des appels à projets internes au consortium *sont réservées aux acteurs des axes prioritaires d'ISITE-BFC*, renforçant ainsi la dynamique des deux Labex précités. Ces catégories d'instruments sont :
 - Fellowships internationaux juniors servant d'appui à initier une politique de recrutement de type « tenure track ». Les 9 recrutements de ce type sont répartis comme suit : 3 pour l'axe 1, pour 4 l'axe 2 et 2 pour l'axe 3.
 - Deux Fellowship internationaux de type « coach » dédié à l'axe 2 d'ISITE-BFC.
 - Fellowships UBFC juniors et seniors destinés à soutenir les chercheurs déjà en place les plus

proches du niveau ERC afin qu'ils augmentent leur chance de succès à l'ERC. Les sept lauréats juniors relèvent bien des 3 axes. Cinq lauréats seniors ont été sélectionnés : deux relèvent de l'axe 1 et du labex ACTION transformé en EUR EIPHI, un relève de l'axe 2, deux relèvent de l'axe 3 et du labex LIPSTIC.

- Projets interdisciplinaires devant impliquer au moins un acteur des axes prioritaires ISITE-BFC. Sept projets lauréats ont été sélectionnés par les AAP1 et AAP2.

Lien avec politique contractuelle du MESRI

Le contrat de site 2017-2022 avec l'Etat a été signé le 20 avril 2017. Il est à noter que ce contrat de site a été signé conjointement par la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il s'agissait là d'une première à l'échelle nationale. En effet, l'un des établissements fondateurs de l'UBFC, AgroSup Dijon, est sous cette double tutelle. Il intègre naturellement, dans son volet commun et dans ses jalons, les ambitions et les jalons d'ISITE-BFC. Conformément à la trajectoire de l'UBFC exprimée dans ISITE-BFC, Le volet commun de ce contrat de site définit les pôles thématiques de l'UBFC, couvrant l'ensemble des domaines scientifiques du site, en particulier les trois domaines prioritaires d'ISITE-BFC. Le pôle d'ingénierie et de management, regroupant l'ensemble des écoles externes et internes, ainsi que les IAE de l'UB et de l'UFC est déjà en fonctionnement.

Lien avec les organismes nationaux de recherche

Quatre organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRA et CEA) appartiennent au consortium de l'Initiative. Lors des deux appels à projets internes au consortium organisés jusqu'à présent, hormis le CEA (sans implication hormis présence au COPIL), relativement à leurs nombres en BFC, les chercheurs de ces organismes ont été très impliqués.

L'UBFC est co-tutelle de toutes les équipes d'accueil de BFC ainsi que des UMR comportant uniquement l'INRA comme organisme national de recherche. Concernant les UMR qui leur sont rattachées, le CNRS et l'INSERM ayant refusé que l'UBFC soit co-tutelle ajoutées aux tutelles existantes, l'UBFC n'est donc co-tutelle d'aucune des 3 UMR rattachées à l'INSERM et des 15 UMR affiliées au CNRS. Au total, l'UBFC est aujourd'hui co-tutelle de 33 unités de recherche de BFC sur les 51 unités de recherche du site. Début 2019, les discussions entre UBFC, CNRS et INSERM laissent entrevoir une issue positive à la situation des UMR CNRS et INSERM.

Relations avec les collectivités territoriales

Une convention cadre a été construite puis signée en 2017 avec la Région BFC, UBFC et l'ensemble de ses établissements membres permettant de définir les grands axes de collaboration et les modalités d'actions associées, sur les champs structuration, recherche, innovation, réussite étudiante, rayonnement et attractivité.

La Région BFC a annoncé que, parmi les établissements d'ESR de BFC, l'UBFC sera son interlocuteur privilégié en matière de soutien à l'innovation. Cependant, la création de la nouvelle Région BFC ne correspondait pas avec la date de fin des programmes lancés par les anciennes Régions Bourgogne et Franche-Comté. Ces programmes engageaient BFC jusque fin 2017. Cette péripétie a limité l'intervention des crédits régionaux pour accompagner ISITE-BFC en 2017 à l'équivalent de deux projets UBFC Junior Fellowships supplémentaires. Ce n'est donc qu'à partir de 2018 que la Région BFC a annoncé mettre en œuvre son nouveau dispositif. Cependant, en 2018, les décisions prises par la Région BFC ont privilégié l'accompagnement des projets PIA de type Labex de sorte que, jusque 2018, l'accompagnement du projet ISITE-BFC par la Région BFC est resté inférieur à ce qui était attendu.

1.3. RECHERCHE, FORMATION, VALORISATION

1.3.1. EXCELLENCE DE LA RECHERCHE (MAXIMUM 2 PAGES)

- *Intégration et animation scientifique des Labex et Eur*

- *Structuration de la dynamique globale d'excellence.*

Maximum 2 pages – 8 400 caractères.

On précisera ici les actions réalisées et notamment celles qui contribuent :

(i) à la visibilité internationale et à la reconnaissance de la recherche,

(ii) à l'interdisciplinarité,

(iii) au développement de l'impact de la production scientifique. On indiquera également les modalités de mise en œuvre (appels à projets internes...) ainsi que les succès obtenus aux appels à projets nationaux et internationaux.

Intégration et animation scientifique des Labex et EUR

Labex Action

Ce Labex est dédié aux systèmes intelligents intégrés dans la matière. Il a configuré ou inspiré plusieurs projets qui sont supportés financièrement par ISITE-BFC suite aux trois appels à projets internes au consortium ISITE-BFC. Sur le plan de la valorisation des activités scientifiques liées à l'Axe 1, ACTION et ISITE-BFC ont étroitement coopéré pour mener des actions de communication communes (ex : mise en avant réciproque des publications phares du Labex et des projets ISITE-BFC/Axe 1 dans leurs supports de communication et leur site web respectifs).

En 2017, le projet EIPHI adossé au Labex ACTION et porté par l'UBFC apparaît dans la première liste des lauréats d'Ecoles Universitaires de Recherche (EUR) avec un budget > 13 M€. Ce succès est double car il entraîne la continuation du Labex Action au-delà de 2019, validant ainsi la stratégie développée à l'échelle du site sur la thématique du Labex. L'effet d'entraînement est ici particulièrement visible puisque le projet EIPHI implique le laboratoire de mathématiques de l'Université de Bourgogne en plus des deux laboratoires de BFC FEMTO-ST et ICB originellement impliqués dans ce Labex. La synergie avec le projet ISITE-BFC apparaît aussi de façon exemplaire puisque 4 masters UBFC dispensés en langue anglaise soutenus par ISITE-BFC et adossés aux laboratoires impliqués dans les thématiques du Labex constituent l'embryon du projet d'EUR.

Labex LIPSTIC

Le LabEx LipSTIC est un programme de recherche multidisciplinaire unique en France : il fédère 23 équipes de recherche, issues de quatre universités françaises et de trois entreprises privées. Il a pour objet principal de contribuer à la longue lutte contre le fléau que constitue le cancer mais aussi de progresser dans les domaines de la transplantation et de l'inflammation. Il repose sur l'idée originale et ambitieuse d'utiliser les lipoprotéines pour :

- prévenir la survenue et la progression de pathologies non-vasculaires, telles que le cancer et les maladies inflammatoires,
- faire transporter des molécules bioactives insolubles dans l'eau (lipides ou médicaments) jusqu'à l'organe malade, neutraliser
- transporter les composés bactériens pro-inflammatoires jusqu'au foie pour élimination.

Le Labex LIPSTIC a configuré plusieurs projets qui sont supportés financièrement par ISITE-BFC suite aux trois appels à projets internes au consortium ISITE-BFC. La communauté du Labex LIPSTIC a motivé la mise sur pied du seul master UBFC dispensé en langue anglaise (« Innovative drugs ») relevant de l'axe 3 « Soins globaux individualisés » d'ISITE-BFC. Ce nombre réduit est lié à la difficulté d'accommoder les contraintes d'un secteur recouvrant des compétences qui relèvent des Hôpitaux Universitaires soumis à des règlements du Ministère de la Santé. Néanmoins, la communauté LIPSTIC travaille à la configuration d'un projet d'EUR associé à l'axe 3 qui sera soumis lors du prochain appel à projets EUR du PIA.

Les membres du LabEx LipSTIC ont pris part à de nombreuses manifestations auprès du grand public telles que des conférences, des articles dans la presse générale), des entrevues à la radio et la télévision. Les étudiants du LabEx LipSTIC ont été impliqués dans l' "Experimentarium", un événement annuel présentant des paradigmes expérimentaux simples et qui réunit de jeunes chercheurs et le grand public.

Structuration de la dynamique globale d'excellence.

Les principales caractéristiques de la répartition du budget PIA 2 ISITE-BFC consacré aux actions de recherche sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Budgets alloués aux projets sélectionnés par AAP internes au consortium (k€) (Situation au 1er Mars 2019)				
	AAP1 (2017)	AAP2 (2018)	AAP3 (2019)	TOTAL
Masters en langue anglaise	1 700	675	1 050	3 425
MOOC	25			25
Projets avec 28 entreprises partenaires dont 20 en BFC	1 209	1 901	2 400 (a)	5 510
Projets Blancs	600	2 100		2 700
Projets Interdisciplinaires	600	450		1 050
Projets Emergents (reconfiguration des projets blancs et interdisciplinaires)			1 200	1 200
Grants individuels pour chercheurs juniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC	900	720		1 620
Grants individuels pour chercheurs seniors de l'UBFC avec engagement de soumission à l'ERC		1 200	800	2 000
Tenure Tracks : Grants individuels de 3 ans pour chercheurs recrutés sur le marché international avec engagement de soumission à l'ERC par le lauréat et engagement de publication d'un poste permanent par un membre du consortium ISITE-BFC dans les 3 ans.		900	4 050 (b)	5 850
Recrutements de « Joint Professor » à temps partiel (« double appointment scheme ») senior réputés qui chacun encadreront (coach) la soumission de au moins 2 ERC par des chercheurs juniors employés par l'un des membres du consortium ISITE-BFC		600	600	1 200
TOTAL	5 034	9846	10 100 (a,b)	23680 (a,b)
<i>(a) = montant exact dépend des négociations en cours avec les entreprises partenaires</i>				
<i>(b) = montant exact dépend du nombre de recrutements qui auront abouti.</i>				

Les crédits récurrents des laboratoires de recherche de BFC leur ont été notifiés par lettre de l'UBFC depuis 2017. Il s'agit d'une notification consolidée à l'échelle BFC : en effet, quand une unité a plusieurs tutelles locales, ce courrier unique précise le montant attribué au titre de chacune de ces tutelles. Le mode de calcul de ces crédits est cependant resté inchangé pour ces deux années 2017 et 2018. Un nouveau mode de calcul des dotations récurrentes a été défini en 2018 pour application en 2019. L'objectif est de mettre au point une formule de calcul communicable aux Directeurs de laboratoires. Les méthodes de calcul des universités membres de l'UBFC étant fort différentes, les membres fondateurs de la COMUE assument collectivement qu'il sera impossible d'assurer une parfaite continuité des dotations.

Afin de gérer les recrutements de postes d'enseignants-chercheurs (contractuels) de l'UBFC, il a été nécessaire de définir des Commissions d'Experts Disciplinaires (CED) à l'échelle de BFC. Ces commissions seront notamment chargées de faire une proposition de Comité de Sélection au chef d'établissement pour l'examen des candidatures sur des postes d'enseignants-chercheurs gérés par l'UBFC. Pour faire en sorte que les comités à l'échelle de BFC soient parfaitement cohérents avec ceux des établissements membres de l'UBFC, il a été décidé d'adopter une nomenclature commune de ces CED pour l'UBFC et pour ses établissements membres. La nomenclature choisie est celle des 12 groupes disciplinaire du CNU (hors du domaine de la santé qui gère ses recrutements au niveau national). Un texte très détaillé sur la création de ces commissions a été adopté par le CA de l'UBFC et il a été demandé aux établissements d'utiliser la même trame dans leurs propres établissements. Ces CED seront effectivement créés en 2019 (élection du responsable, élections d'un bureau etc.).

Projets ANR et H2020

La gestion des projets ANR et H2020 par l'UBFC a demandé un travail important. En effet, ni l'ANR ni la Commission Européenne n'étaient certaines qu'une COMUE soit éligible pour porter un projet de recherche (en particulier du fait qu'elle n'emploie pas les personnels de recherche titulaires à l'origine des projets).

Après une difficile phase de négociation avec l'ANR et la Commission Européenne d'octobre 2016 à mars 2017, la gestion des projets ANR par l'UBFC a été mise en place pour l'appel à projets ANR de 2017.

A ce jour les projets ANR de BFC sont portés par l'UBFC ou éventuellement par un organisme de recherche associé dans le cas des UMR de BFC. Au total ce sont 20 projets ANR hors PIA et 4 projets H2020 qui sont portés par l'UBFC au titre des appels à projets arbitrés en 2017. Il y a quelques exceptions, notamment les projets ERC car ce sont des projets nominatifs qui doivent être gérés par l'employeur du lauréat. Par conséquent la plupart de ces personnes n'étant pas employées par l'UBFC, ces projets restent portés par les établissements membres de l'UBFC.

PROJETS GÉRÉS PAR UBFC (PROJETS GÉRÉS PAR CNRS, INRA ET INSERM NON INCLUS)				
ETABLISSEMENT GESTIONNAIRE	PROJETS ANR HORS PIA		PROJETS H2020	
	NOMBRE	BUDGET TOTAL UBFC (M€)	NOMBRE	BUDGET TOTAL UBFC (M€)
2017	25	3,855	5	1,794
2018	28	4,169	4	1,346
TOTAL	53	8,024	9	3,140

1.3.2. EXCELLENCE DE LA FORMATION (MAXIMUM 2 PAGES)

- *Nouvelles offres de formation, attractivité des cursus et des formations ; on présentera les actions (maximum trois) les plus significatives engagées pour renforcer l'attractivité*

- *Synergie formation recherche, e.g. actions de formation portées par les Labex.*

- *Mise en œuvre des programmes d'innovation pédagogique et (le cas échéant) des IDEFI, IDEFI-N, EUR, NCU, Disrupt Campus.*

- *Développement des programmes de formation numérique.*

Maximum 2 pages – 8 400 caractères.

Accréditation MESRI et ouverture Masters en anglais

En septembre 2017, 5 parcours de master de ce type ont accueilli 102 étudiants. Depuis septembre 2018, 8 masters de ce type accueillant 199 étudiants sont opérationnels et le nombre de master sera porté à 16 en septembre 2019. Le pourcentage d'étudiants internationaux dans ces masters est passé de 37 % en 2017 à 60 % en 2018. Les étudiants internationaux proviennent de 47 pays. A notre connaissance, l'UBFC est un exemple unique en France de conversion massive de Masters recherche en langue anglaise dans un but d'internationalisation.

Masters internationaux UBFC dispensés en anglais					
Ouverture / accréditation	Etablissements impliqués	Mention	Parcours	Opérateur principal	Niveaux ouverts en sept. 2019
2017	UFC/ENSMM	AUTOMATIQUE, ROBOTIQUE	Control for green mechatronics (GREEM)	UFC	M1 et M2
2017	ASD/uB	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Physiological and Psychological FOOD choices Determinants (P2FOOD)	ASD	M1 et M2
2018	ASD/uB		Microbiology and Physicochemistry for food and wine Processes (MP2)	ASD	M1 et M2
2017	UFC/UB	BIOLOGIE DE LA CONSERVATION (MENTION DEROGATOIRE)	Ecology, Monitoring and Management of Ecosystems (EMME)	UFC	M1 et M2
2017	UB / UFC		Behavioural Ecology and Wildlife Management (BEWM)	UB	M1 et M2
2017	UB / UFC / UTBM	MENTION PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS	Physics, Photonics & Nanotechnology (PPN)	UB	M1 et M2
2018	UFC/UB/UTBM		Photonics, mIcronanotechnology, time-frequenCy metrology, and complex Systems (PICS)	UFC	M1
2019	UFC/UB		Computational Physics (CompuPhys)	UFC	M1 et M2
2018	UB/UFC/UTBM	PHYSIQUE MATHÉMATIQUES	Master program in Mathematical Physics (Math4Phys)	UB	M1 et M2
Accr. 2017 Ouv. 2019	UFC/UB (IAE)	INTELLIGENCE ECONOMIQUE	Behavioral and Digital Economics for Effective Management (BDEEM)	UFC	M1 et M2
2019	UB/UFC	CHIMIE MOLÉCULAIRE	Transition Metals in Molecular Chemistry (T2MC)	UB	M1 et M2
2019	UFC/UTBM	EMBEDDED COMPUTING SYSTEMS	Internet of Things (IoT)	UFC	M1 et M2
2019	UB/UTBM	ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRANSPORTS	Data Analyst for Spatial and Environmental Economics (DASEE)	UB	M1 et M2
2019	UB/UFC	SCIENCES DU MÉDICAMENT	Innovating drugs	UB	M2
2019	UFC/UB	HUMANITÉS NUMÉRIQUE	Rare Books and Digital Humanities (RareBooks)	UFC	M1 et M2
2019	UB/UFC	CULTURE ET COMMUNICATION	Projects in International and European Cultural Engineering (PIECE)	UB	M1 et M2

MOOC

Le MOOC OWU2 ciblé sur la thématique « vigne et vin » a pour vocation d'être pluridisciplinaire. Il s'agit d'un projet fédérateur qui a mobilisé des enseignants chercheurs des universités de Bourgogne et de Franche-Comté et de la Burgundy School of Business. Porté avec le service Pédagogie Numérique & Ressources (uB), ce projet a aussi mobilisé le service communication de l'uB. Il avait pour ambition d'être proposé en 4 langues (français, anglais, espagnol et chinois) afin d'assurer une large diffusion à international. Ce sera aussi le premier MOOC sur cette thématique à être proposé en Chine.

FTLV

L'UBFC a coordonné et soumis en 2016 un projet de développement de **Formation Tout au Long de la Vie (FTLV)**, « *Expérimentation Pilotes FTLV* », impliquant tous les établissements membres. Ce projet a été retenu par le MENESR en décembre 2016. Il est piloté opérationnellement par les vice-présidents de l'uB et de l'UFC en charge de la FTLV. Ce projet développe à l'échelle du site des outils et des pratiques sur cet enjeu sociétal particulièrement important et qui touche tous les champs de formation.

NCU RITM-BFC (Réussir, Innover, Transformer, Mobiliser en BFC)

RITM-BFC a pour objectif de favoriser et d'améliorer la réussite des étudiants en licence. Il présente deux objectifs majeurs pendant 10 ans : (1) construire des dispositifs plus individualisés de réussite en Licence et mieux préparer à l'insertion professionnelle ; (2) développer la formation tout au long de la vie. En matière d'innovation pédagogique, RITM-BFC propose un éventail plus riche d'actions qui poursuivent ces deux objectifs qui étaient déjà contenus dans le projet amendé ISITE-BFC. Capitalisant sur l'IDEFI Talent Campus, le projet NCU RITM-BFC est ainsi pour l'UBFC un relais très important en matière d'innovation pédagogique car il permet de concentrer les fonds ISITE-BFC sur la recherche scientifique et l'objectif d'amélioration de la visibilité internationale et de l'attractivité. En pratique, les aspects relatifs à l'innovation pédagogique initialement évoqués dans le projet amendé d'ISITE-BFC sont entièrement transférés à la coordination du NCU RITM-BFC qui dispose de moyens qui compensent partiellement l'attribution à ISITE-BFC d'un budget inférieur à celui qui avait été sollicité.

RITM-BFC agit sous les formes de 6 leviers :

- **Levier 1 : Dispositifs pour une meilleure orientation et réussite à l'entrée dans le supérieur.** Mise en place de parcours d'intégration de 7 jours lors de l'entrée à l'université avec des ateliers de rencontres entre les équipes pédagogiques, les laboratoires et les entreprises ainsi qu'un accompagnement personnalisé.
- **Levier 2 : Intégration de parcours différenciés, ouverts sur la société.** Mise en place et proposition d'unités d'enseignement (UE) transversales sur 4 axes : citoyenneté, compétences sociales, sensibilisation à la recherche et entrepreneuriat.
- **Levier 3 : Renforcement des liens formation-recherche.** Stages en laboratoire avec tutorats de master, doctorat. Appels à projets pour la création d'Open-lab, pour des projets pédagogiques de valorisation formation-recherche. Aide à des missions internationales pour les étudiants.
- **Levier 4 : Valorisation de l'engagement pédagogique de l'enseignant.** À travers l'organisation de résidences pédagogiques, de séminaires résidence et des Biennales universitaires de la pédagogie.
- **Levier 5 : Acculturation et développement de la formation tout au long de la vie.** Séquences de retour en formation pour jeunes diplômés, Biennales de l'innovation pédagogique pour la FTLV, résidences et immersions en entreprise, accompagnement à la prise de fonctions.
- **Levier 6 : Accélérateur de transformation pédagogique en Bourgogne-Franche-Comté (ATP-BFC).** Création d'un dispositif transversal original, lieu de coordination pour l'ingénierie de formation et les pratiques pédagogiques nouvelles ouvertes sur la société, le monde socio-économique et l'international. Laboratoires de la transformation pédagogique et Fablabs.

EUR EIPHI

Parallèlement au NCU susmentionné dédié à l'innovation pédagogique en licence, l'UBFC a pour ambition de développer l'innovation pédagogique pour aboutir à davantage de continuité entre le master et le doctorat. L'instrument PIA EUR étant particulièrement pertinent dans ce but, l'objectif de l'UBFC est de positionner une EUR par axe ISITE-BFC. Centré sur l'axe 1 de ISITE-BFC (Advanced Materials, Waves and Smart Systems), l'EUR EIPHI (Engineering and Innovation through Physical Sciences, High-technologies, and cross-Interdisciplinary research), capitalisant sur le labex ACTION, lauréat du 1er appel à projet PIA EUR, inaugure cette politique et sert d'inspiration à la configuration d'EUR en gestation dédiés aux axes 2 et 3 de ISITE-BFC.

A travers EIPHI, l'UBFC propose un cursus international intégré de master-doctorat adossé à des laboratoires réputés : ICB, FEMTO-ST et IMB créant un environnement technologique compétitif. Réparti sur 4 sites en BFC, EIPHI propose 8 masters dans les domaines suivants :

- Physique, Mathématiques, Applications
- Système intelligent et structures
- Énergie
- Sciences des matériaux
- Informatique

Embryons du projet EIPHI, 4 de ces masters soutenus par ISITE-BFC au titre de l'action dédiée aux masters dispensés en langue anglaise), ont constitué un atout déterminant pour décrocher le projet EIPHI.

1.3.3. RELATIONS AVEC LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES (MAX 1 PAGE)

- Actions de valorisation et de transfert.

- Liens avec la SATT

- Réalisations structurantes avec les entreprises (laboratoires communs, IRT, ITE, pôles de compétitivité...).

- Actions de diffusion de la culture scientifique et technique et de renforcement du lien science société.

Maximum 1 page – 4 200 caractères

Avec une ligne d'action dédiée aux actions de recherches partenariales avec les industries locales, le projet ISITE-BFC a suscité l'intérêt des clusters d'industries implantés en BFC. L'UBFC est ainsi apparue comme un interlocuteur de poids aux yeux des industries locales.

Depuis 2016, le coordinateur a mené des actions ciblées de communication vers ces clusters pour préciser le mode d'emploi d'ISITE-BFC du point de vue des entreprises. Les clusters concernés par les axes de recherches prioritaires d'ISITE-BFC ont fait l'objet d'une attention particulière : Pôle de Compétitivité Nucléaire Bourgogne, Pôle de Compétitivité Vitagora (Agro-alimentaire), Business For Care (Santé), Pôle de Compétitivité Microtechniques. Un ciblage particulier a été effectué à travers la presse locale destinée aux cadres des entreprises de BFC (Journal du Palais, Dijon). Ces actions de dissémination appuient les efforts bien plus importants du sous-groupe d'enseignants-chercheurs qui cultivent des relations avec les entreprises locales sur le long terme. La conjugaison de tous ces efforts s'est concrétisée par 36 projets de recherche en partenariat avec des entreprises locales qui ont été soumis lors des trois appels à projets internes au consortium. Le tableau ci-dessous démontre la capacité du consortium ISITE-BFC à impliquer des entreprises de la Région BFC. Les 15 projets sélectionnés avec des entreprises partenaires sauf un impliquent des entreprises de la Région BFC. Les entreprises hors BFC interviennent donc dans le cadre de collaborations avec des entreprises de la Région BFC et avec des acteurs du consortium ISITE-BFC. Aucun fonds du PIA n'est versé à ces entreprises qui financent leurs propres participations aux projets de recherche menés conjointement avec des acteurs du consortium ISITE-BFC. Des accords de consortium spécifiques sont prévus pour régler les enjeux de propriété intellectuelle liés à chaque projet.

	20 Entreprises en BFC	8 Entreprises hors BFC
AAP 1 5 entreprises en BFC	Scoder (25) Dijon Céréales (21) Artemis (21) Tech-Power-Electronics (25) PSA Peugeot-Citroën (25)	
AAP 2 8 entreprises en BFC 3 hors BFC	IxBlue (25) Smarttesting (25) Delfingen (25) Parkeon (25) Neotiss (21) CASIS (21) Oncodesign (21) Diaclone (21)	Gorgy Timing (38) Easy Global Market (06) NextPac (57)
AAP3 7 entreprises en BFC 5 hors BFC	Innovyn (39) Covalab (21) Frecnsys (25) Territoire Digital (25) PSA- Peugeot-Citroën (25) Atol Consulting & Development (21) Webdrone (21)	Annealsys (34) Qualcomm (06) Serpul (69) Intera (69) Groupe Roullier : Agro Innovation International (35)

Budgets alloués aux projets en partenariats avec des entreprises sélectionnés par AAP internes au consortium (Situation au 1er Mars 2019)	AAP1 (2017)	AAP2 (2018)	AAP3 (2019)	TOTAL
15 Projets avec 28 entreprises partenaires dont 20 en BFC	1 209k€	1 901 k€	2 400 k€(a)	5 510 k€
<i>(a) = montant exact dépendant des négociations en cours avec les entreprises partenaires</i>				

Non seulement les projets avec des partenaires industriels mais tous les projets soumis aux AAP 1 et 2 ont été exploités dans des interactions avec la SATT dans les buts suivants :

- Communication à la SATT des titres, résumés et coordonnées des principaux investigateurs des projets soumis ;
- Identification des thématiques émergentes dans le consortium qui n'étaient pas encore repérées par la SATT.

Bien entendu, l'exploitation de ces données est mise en œuvre par la SATT qui, si elle identifie un potentiel de valorisation dans l'un des projets soumis, prendra contact directement avec le porteur du projet soumis, que ce projet ait été sélectionné pour bénéficier d'un financement ISITE-BFC ou non.

Une extension de cette démarche à tous les acteurs (incubateur, PEPITE, BPI, SAIC, SAYENS, etc...) pertinents pour l'exploitation des résultats de la recherche est en cours de configuration en 2019.

1.4. VISIBILITÉ, RAYONNEMENT

1.4.1. RAYONNEMENT INTERNATIONAL (MAXIMUM 2 PAGES)

Partenariats stratégiques internationaux en recherche et formation

- accueil de professeurs invités étrangers...

- Diplômes en partenariat international

Laboratoires et consortiums internationaux

Attractivité vis-à-vis des étudiants étrangers et actions incitatives à la mobilité étudiante

Effectivité de la signature attachée à l'université cible pour les publications scientifiques

Position et progression dans les classements internationaux

Maximum 2 pages – 8 400 caractères.

En matière de signature des publications scientifiques, il faut préciser si la décision des partenaires au sein de l'Initiative est en faveur d'une signature unique (les personnels de tous les établissements universitaires de l'Initiative ne mentionnant qu'une affiliation à l'université cible) ou d'une signature commune (figurant aux côtés des noms de ces établissements). Il est également utile d'indiquer l'étendue de la signature (partenaires ayant donné consignes à leurs collaborateurs d'utiliser cette signature).

Cette section ne concernent que les actions financées par les fonds PIA2/ISITE-BFC en 2018

Partenariats stratégiques internationaux en recherche et formation :

- Accord-cadre de coopération scientifique & culturelle avec le College of BioMedical Engineering, Taipei Medical University, Taiwan
- Accord d'échange d'étudiants dans le cadre du Programme Erasmus + avec l'Université Technologique de Kaiserslautern (Allemagne), Disciplines : Mathématiques, Physics, Information and Communication Technologies, Electronics and automation (Electrical Engineering)
- Accord-cadre sur la coopération académique et scientifique avec Wuhan University of Technology
- Accord-cadre de coopération scientifique et académique avec Yerevan State University
- Accord-cadre de coopération scientifique et académique avec Russian-Armenian University
- Accord-cadre de coopération scientifique et académique Armenian National Agrarian University
- Accord-cadre de coopération scientifique avec National Academy of Sciences of the Republic of Armenia
- Accord de coopération académique (niveau Master) avec l'université d'Anhui (Hefei, Province de Jinan, Chine)
- Accord de coopération (niveau doctorale) avec l'Institut de Recherche Agronomique du Liban (IRAL)

Diplômes en partenariat international

- Accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau doctoral avec University of Chemistry and Technology, Prague (UCT Prague, République tchèque)
- Accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau Master (Domaines : Material Science et Physics and Applications) avec Tomsk Polytechnic University (TPU, Russie)
- Accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau Master avec l'université Dedan Kimathi University of Technology (DEKUT) pour le Master ISITE UBFC GREEM, Kenya
- Accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau Master avec le Centro de Investigaciones en Optico (CIO) pour le master ISITE UBFC GREEM, Mexique

Laboratoires et consortiums internationaux.

Dépôt du projet **EU Expertise in Introducing Double-Degree PhD Programmes (EUPhD)**, action **Capacity Building in higher education** du programme Erasmus+. Budget demandé : 993 287 € sur 36 mois. Consortium :

1. **EU** : UBFC (coordinateur), Ghent University, University of Chemistry and Technology (Prague), University of Technology of Troyes
2. **RU** : Tomsk Polytechnic University, Peter the Great St. Petersburg Polytechnic University
3. **KZ** : Satbayev Kazakh National Technical University, Al-Farabi Kazakh National University

Attractivité vis-à-vis des étudiants étrangers et actions incitatives à la mobilité étudiante

Affichage des Masters UBFC sur 3 plateformes de référencement

- le portail FindAMaster
- le portail StudyPortal
- Le portail Keystone Academic Solutions vers **8 websites** : MasterStudies, Academiccourses, MBAstudies, PHDstudies, Healthcaresudies, Lawstudies, Bachelorstudies
- Targeting e-mail à destination de 4000 étudiants dans le monde

Dépôt de demande de financement dans le cadre de la Charte Erasmus +

- Mobilité i/o dans le cadre de l'Action KA103 (Pays UE)
- Mobilité i/o d'étudiants dans le cadre de l'Action KA107 (International Credit Mobility Erasmus+, pays non UE)

Missions de recrutement d'étudiants étrangers en Masters UBFC avec présentation des Masters UBFC dans les universités à l'étranger, 2018 – 2019 :

- Yerevan State University (Arménie), 7-11 May 2018
- Russian-Armenian University (Arménie), 7-11 May 2018
- Institute for Physical Research of Ashtarak of NAS-RA (Arménie), 7-11 May 2018
- Université Française en Arménie, 7-11 May 2018
- Moscow Institute of Physics and Technology (Russia), 21-25 May 2018
- Bauman Moscow State Technical University (Russia), 21-25 May 2018
- University of Anhui (Hefei, Prov. Jinan, Chine), 24-25 octobre 2018
- West-Anhui University (Lu'an, Prov. Jinan, Chine), 23 octobre 2018
- University of Ningbo (Ningbo, Prov. Zhejiang, Chine), 26 octobre 2018
- Novosibirsk State University (Russia), 26 novembre 2018
- Novosibirsk State Technical University (Russia), 27 novembre 2018
- Visiteomsk Polytechnic University (Russia), 29 novembre 2018
- Technical University of Kaiserslautern (Kaiserslautern, Allemagne), 24 janvier 2019

Participation à des salons

- « Belt and Road University Presidents Forum », Hefei, Chine, 14-17 septembre 2018 ;
- Naturejobs Career, 4 octobre 2018, Londres ;
- Recrutement à China Education Expo (CEE) : Wuhan : 23 octobre 2018 ; Shanghai, 27-28 octobre 2018 ;
- Forum dédié à la collaboration internationale universitaire franco-sibérienne : Novossibirsk 26-27 novembre 2018 ; Tomsk, 28-30 November 2018.

Résultats concernant les étudiants internationaux pour 2018-2019

- En 2018, **199** étudiants issus de **47** pays, pour plus de **750** candidatures sont accueillis dans les masters UBFC. **Augmentation de 109 %** du nombre d'étudiants par rapport à la rentrée 2017
- **60 %** de ces étudiants viennent de l'étranger

- Recrutement de deux étudiants (thèse en cotutelle) en 2018 dans les domaines de :
 - informatique, UBFC – Tomsk Polytechnic University (TPU)
 - économie, UBFC – Tomsk Polytechnic University (TPU)

Accueil de délégations à l'UBFC :

- Université de l'Anhui (Chine), juin 2018 ;
- University of Chemistry & Technology Prague, septembre 2018 ;
- University of Chemistry & Technology Prague , novembre 2018 ;
- Qilu University of Technology - QLUT (JINAN, Shandong Province, Chine 5 - 6/11/2018 ;
- Provinces de Chine (Anhui, Beijing, Guizhou, Heilongjiang, Hunan, Chengdu, Fujian, Haikou), 15/11/2018 ;
- Universités du Nigéria : Ebonyi , Lagos, Bayero, Kano, Ibadan, 22 /11/2018.

Bourses internationales : Bourse de Master 2018 - 2019 auprès l'Ambassade de France à Erevan ; 1 Bourse dans le cadre du programme de bourses d'Excellence Eiffel (volet Doctorat).

Accueil personnalisé de deux « tenure track » : assistance aux démarches d'immigration, organisation déménagement, recherche de logements et appui emménagement, accompagnement aux démarches administratives (compte bancaire, sécurité sociale...) , organisation d'une journée d'accueil (visite de la Côte d'Or).

Guichet d'accueil des étudiants internationaux : accueil en gare, accompagnement aux démarches administratives (Crous, Offi, préfecture, CVEC, Cpm, Caf, Visale, banque, Smerra, médecine préventive)

Signature scientifique de l'université cible

Instructions transmises par les établissements membres d'UBFC à leurs personnels respectifs :

Une signature scientifique unique est adoptée par tous les établissements membres d'UBFC. Il s'agit d'une mesure stratégique majeure pour construire la visibilité et la notoriété internationale d'UBFC.

La signature scientifique commune à utiliser est :

Dans le cas d'une UMR :

Laboratoire, UMR n°xxx, Organisme, Univ. Bourgogne Franche-Comté (où organisme = INRA/INSERM/CNRS)

Dans les autres cas :

Laboratoire, Univ. Bourgogne Franche-Comté

Dans le cas d'une implication d'une école d'ingénieurs ou de commerce membre d'UBFC : Faire apparaître l'acronyme (AgroSup Dijon/UTBM/ENSMM/ENSAM/BSB) de l'école avant « Univ. Bourgogne Franche-Comté »

IMPORTANT : Il ne faut plus citer Université de Bourgogne ou Université de Franche-Comté. En effet, si le mot Université apparaît deux fois dans la même adresse, cela produit des conflits néfastes à la visibilité d'UBFC lors des requêtes dans Web of Science.

Un aménagement est accordé aux écoles d'ingénieurs ou de commerce pour lesquelles les classements nationaux (Usine nouvelle, Le Point, etc.) restent déterminants en terme d'attractivité. Ces classements prennent en compte l'orientation thématique des écoles d'ingénieurs. P. ex, la seule signature UBFC ne peut donc pas distinguer AgroSup Dijon (Agro-Alimentaire) de l'ENSMM (Mécanique et de Microtechniques). Le compromis est que les écoles d'ingénieurs et de commerce font apparaître leur acronyme (et non leurs dénominations respectives en toutes lettres) **avant** « Univ. Bourgogne Franche-Comté ». Ainsi, aux yeux d'un observateur international, elles apparaissent comme *composantes internes* à l'UBFC (ce que renforce l'usage de l'acronyme) tandis que, aux yeux d'un observateur national, les spécialités restent lisibles.

Effectivité de l'indicateur « signature scientifique UBFC

L'indice de performance est régulièrement actualisé sur la page d'accueil du site web de l'UBFC.

Pourcentage de signature scientifique commune UBFC		
2015-2018	2016-2018	2017-2018
48 %	61 %	71 %

1.4.2. VALORISATION DE LA MARQUE DE L'UNIVERSITÉ CIBLE (MAX 0,5 PAGE)

Mesures prises aussi bien en recherche qu'en formation, ou encore dans le domaine des relations avec les acteurs socioéconomiques pour que la marque de l'université cible acquiert la visibilité maximum.

Maximum 0,5 page – 2 100 caractères.

Les éléments demandés dans cette section apparaissent redondants avec des éléments demandés dans les autres sections. Nous nous limitons donc à la liste des mesures prises ou mises en œuvre en 2018 sans répéter les détails qui se trouvent dans les autres sections :

- signature scientifique unique effective (y compris monitoring mensuel des données de Web of Science) ;
- actions en cours pour l'enregistrement de l'UBFC dans les classements internationaux : THE, Multirank, Leiden ;
- interactions de représentants de l'UBFC avec la presse (écrite, audiovisuelle) locale et nationale ;
- présentation d'ISITE-BFC et de la trajectoire de l'UBFC aux personnels des membres de l'UBFC ;
- présentation d'ISITE-BFC et de la trajectoire de l'UBFC aux autorités locales ;
- présentation d'ISITE-BFC et de la trajectoire de l'UBFC aux clusters d'entreprises implantés en BFC ;
- sélection de projets de recherche en partenariat avec des industries de BFC ;
- enregistrement de l'UBFC dans Campus France ;
- recherche d'universités partenaires.

1.5. POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

1.5.1. ATTRACTIVITÉ ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT (MAX 2 PAGES)

Il s'agit d'explicitier la stratégie RH poursuivie, dans la perspective de l'université cible, et de présenter :

- (i) La stratégie générale de recrutement et de gestion qualitative de l'emploi scientifique.
- (ii) Les modalités de recrutement et d'accueil sur financement de l'Initiative (chaires, professeurs invités de haut niveau, post-doctorants, doctorants, personnels d'appui), - notamment les procédures de publication des offres et les critères de recrutement ainsi que la liste des 10 recrutements les plus représentatifs. On précisera notamment le taux de sélection ainsi que l'établissement d'origine des 10 personnels recrutés.
- (iii) Les mesures incitatives (primes...).

Maximum 2 pages – 8 400 caractères.

Personnels financés par fonds PIA ISITE-BFC

Personnels financés par fonds PIA ISITE-BFC	2017	2018	2019 (si complet)	Totaux	Nombre total de candidatures	Taux de sélection
Doctorants	4	12		16	381	0,04
Post-Docs	5	19		24	274	0,09
Ingénieurs/Techniciens (hors équipe de gestion ISITE-BFC)	3	10		13	31	0,42
Tenure Tracks		2	7	9	392	0,02
Coaches		1	1	2	5	0,4
Totaux	12	41		53		

Recrutements des thésards et post-docs sur fonds ISITE-BFC

Les profils des thésards rémunérés par ISITE-BFC, rédigés en anglais par les Principaux Intervenants (PI) des actions, sont publiés en ligne sur Nature-Jobs et Research Gate. Les candidatures reçues sont envoyées aux PI sous couverts de leurs directeurs de laboratoires (DU) respectifs, responsables de la sélection des candidats. Chaque DU met en œuvre une procédure qui implique le PI concerné et qui repose sur des critères de sélection propres à la discipline du laboratoire. Le coût complet des thésards est 91 k€ / 3 ans. Le

coût d'un post-doc dépend de l'expérience du candidat et est ajusté sur la grille IR.

Recrutements des « Tenure Eligible Tracks » et des « coaches »

En 2017 et 2018, deux campagnes de recrutements ont fait apparaître l'UBFC sur le marché international des tenure tracks, marché sur lequel aucun des membres du consortium n'apparaissait auparavant. Le contrat de travail des « tenure tracks » stipule leur obligation à soumettre un projet à l'ERC. Le tableau suivant démontre que les établissements membres de l'UBFC ont tenu leur engagement à proposer des profils de tenure tracks correspondant à 10 % de leurs campagnes d'emplois annuelles respectives.

Cumul 2017-2018 : Profils des postes d'enseignants-chercheurs ouverts au recrutement par les membres de UBFC.			
Disciplines	Types	Total	%
ISITE-BFC Axe 1	MCF	15	30 %
	PR	12	
	Tenure Tracks	7	
ISITE-BFC Axe 2	MCF	7	14 %
	PR	6	
	Tenure Tracks	3	
ISITE-BFC Axe 3	MCF	4	13 %
	PR	5	
	Tenure Tracks	6	
Hors axes	MCF	37	0 %
	PR	13	
TOTAL		115	100 %

Répartition des postes publiés en 2017 et 2018	Global
Fléchés Tenure Track ISITE-BFC	14 %
Fléchés axes ISITE-BFC (Tenure Tracks exclus)	43 %
Fléchés axes ISITE-BFC (Tenure Tracks inclus)	57 %

En 2017 en 2018, ont été initiées deux campagnes de recrutements de « International Coach Fellowships », ce qui a permis à l'UBFC d'apparaître sur le marché international de l'offre des « double appointments », marché sur lequel aucun des membres du consortium n'apparaissait auparavant. L'objectif de l'instrument est le suivant : Une équipe de recherche du consortium ISITE-BFC doit être volontaire pour être « entraînée » par le lauréat ; Celui-ci bénéficiera d'un contrat de type « double appointment » à négocier avec son employeur actuel. Le lauréat s'engage à passer au moins deux à trois mois par an au sein de l'équipe d'accueil, pour entraîner cette équipe vers de nouveaux objectifs et accompagner ses jeunes chercheurs lors de leurs candidatures à l'ERC.

La procédure a été la suivante :

Calendrier	Etape de la campagne de recrutement	2017-2018	2018-2019 *
Printemps Année N	Les établissements du consortium sont invités à proposer des profils de postes de tenure tracks et coaches.		
Juin Année N	Des profils de tenure tracks et coaches ont été proposés par les établissements du consortium. Tout établissement qui a soumis un profil tenure track s'est engagé à organiser dans les trois ans un concours de MCF ou de PR (ou équivalent) dont le profil sera compatible avec celui de la personne recrutée par l'UBFC comme de tenure track CDD pendant cette période.	Proposés : 7 profils tenure track 1 profil coach	Proposés : 15 profils tenure track 1 profil coach
Juillet à Octobre Année N	Les profils des postes ont été publiés dans Nature Jobs et Research Gate par l'équipe support du projet ISITE-BFC.	Publiés : 7 tenure track 1 profil coach	Publiés : 15 tenure track, 1 profil coach
Décembre Année N	Pour chaque poste, des comités constitués par des personnels de plusieurs établissements du consortium ont proposé une « short list » limitée à 3 ou 4 candidats.		
Février/Mars Année N+1	<u>Tenure tracks :</u> Le Conseil Stratégique (CS) constitué de 9 experts internationaux externes au consortium a repéré dans ces « short lists » les candidats ayant un « potentiel ERC » dans les 3 ans. Ce classement a été proposé au Comité de Pilotage qui a affecté les budgets en conséquence. <u>Coaches :</u> Le CS a classé des candidats au vu de leurs h-index, des citations de leurs travaux, de l'originalité de leurs projets bien concertés avec les équipes d'accueil et de leurs capacités de leadership pour remplir le rôle de coach.	<u>Tenure tracks :</u> Sur 6 profils, 4 premiers classés proposés comme lauréats. <u>Coach :</u> 1 profil classé	<u>Tenure tracks :</u> Sur 15 profils, 9 premiers classés proposés comme lauréats. Sur un poste, 4 premiers classés validés par le Conseil Stratégique <u>Coach :</u> 1 profil classé
Mars à Juin Année N+1	Les classements ont été proposés au Comité de Pilotage qui a affecté les budgets en conséquence. Le coordinateur a négocié les contrats des lauréats. <u>Tenure tracks :</u> Les candidats ont négocié un salaire (coût complet) annuel entre 55 et 68 k€ et des frais de déménagements entre 5 et 15 k€. Ces coûts soustraits du budget de 450 k€/3 ans, un budget entre 240 et 290 k€ est disponible pour l'amorçage de leurs travaux en BFC. <u>Coaches :</u> Les coûts salariaux et des déplacements soustraits du budget de 600 k€ / 3 ans, un budget d'environ 500 k€ / 3 ans est disponible pour financer les travaux au sein du laboratoire d'accueil en BFC. Ce budget ne peut être consommé que en BFC. Les candidats se sont engagés à « coacher » des chercheurs du laboratoire d'accueil pour qu'ils soumettent chacun un projet à l'ERC dans les 3 ans. Ces chercheurs ont signé un engagement de soumettre chacun un projet à l'ERC avec l'aide du Coach.	<u>Tenure tracks :</u> 2 lauréats ont accepté l'offre de tenure track l'UBFC. 2 lauréats ont décliné. <u>Coach :</u> 1 lauréat a accepté l'offre de l'UBFC. 3 chercheurs du labo d'accueil ont accepté d'être coaché pour soumettre un projet à l'ERC dans les 3 ans.	<u>Tenure tracks :</u> 6 lauréats ont accepté l'offre de tenure track l'UBFC. 2 lauréats ont décliné. 1 encore négocié en mai 2019. <u>Coach :</u> 1 lauréat a accepté l'offre de l'UBFC. 2 chercheurs du labo d'accueil ont accepté d'être coaché pour soumettre un projet à l'ERC dans les 3 ans.
Septembre Année N+1	Prise de fonction des tenure tracks		
* Sous réserve des signatures des contrats.			

Recrutements de tenure tracks							
Données 2019 sous réserve des signatures des contrats. <i>Donnée 2019 en Italique : en cours de négociation.</i>							
An	Profil publié dans Nature Jobs et Research Gate	Membre du Consortium ISITE-BFC qui s'engage à ouvrir un concours EC/C compatible avec le profil du lauréat dans les 3 ans	Laboratoire d'accueil	Nom	Nationalité	Employeur actuel du lauréat	Université qui a octroyé le doctorat au lauréat
2018	Chemical physics of materials, surfaces and interfaces, reactivity of solids, advanced materials and processes	UB	ICB	KIMBER Simon	UK	Oak Ridge National Laboratory (USA)	Edinburgh (UK)
2018	Cognitive psychology, learning, modeling	UB	LEAD	SCHMIDT James	Canada	U. Gent (B)	U. Waterloo (Canada)
2019	Mathematical physics	UB	IMB	KIMURA Taro	Japon	U. Keio (Kanagawa, Japon)	U. Tokyo (Japon)
2019	Drug candidates targeting heat shock proteins	UB	LNC	BURGY Olivier	France	U. Colorado (USA)	UBFC
2019	Socio-Ecology	INRA	Agro-écologie	YOUNG Juliette	UK	CEH, Edinburgh (UK)	U. East Anglia (UK)
2019	Food microbiology	ASD	PAM	PERPETUINI Giorgia	Italie	U. Bologna (I)	U. Teramo (I)
2019	Psychology or Biology of Behavior or Neurosciences	UB	CSGA	DAMON Fabrice	France	UBFC	U. Grenoble
2019	Ecology and evolution of plant-microorganisms interactions	UB	Agro-écologie	JACQUIOD Samuel	France	INRA	École centrale, U. Lyon
2019	<i>Mathematics : numerical analysis, scientific computing and modeling</i>	<i>UFC</i>	<i>LMB</i>	<i>DUSSON Geneviève</i>	<i>France</i>	<i>U. Warwick (UK)</i>	<i>Paris 6</i>

Liste des recrutements des coaches (International Senior Fellowships)							
Données 2019 sous réserve des signatures des contrats.							
An	Profil publié dans Nature Jobs et Research Gate	Laboratoire d'accueil	Nom	Publications, H-index, Citations	Nationalité	Employeur actuel du lauréat	Université qui octroie le doctorat au lauréat
2018	Geomicrobiology of sedimentary systems	Bio-géosciences	VISSCHER Pieter	H=45 (WoS) C > 7000 (WoS)	USA et NL	U. Connecticut (Groton, USA)	U. Groningen (NL)
2019	Experimental Economics	BSB / LESSAC	SUTTER Matthias	P= 353 (GS) H = 29 (GS) C > 9000 (GS)	A	Directeur MPI Bonn (D)	U. Innsbruck (A)

1.6. COMMENTAIRES LIBRES

Ces commentaires libres sur l'Initiative peuvent porter sur le Projet lui-même et sa trajectoire, sur les indicateurs fournis, sur les aspects financiers...

Maximum 2 pages – 8 400 caractères.

Pôles thématiques

Les pôles thématiques ont été mis en place depuis l'été 2018. Leur lancement a créé des incompréhensions sur :

- (4) La répartition des missions entre les pôles thématiques sous la responsabilité du VP recherche de l'UBFC d'une part et les axes prioritaires de l'ISITE-BFC sous la responsabilité du COPIL ISITE d'autre part.
- (5) La position des membres du consortium ISITE-BFC non membres de l'UBFC (grands organismes de recherche et établissement de santé) dans les pôles thématiques.
- (6) La notion même d'axe prioritaire de l'ISITE-BFC.

Fin 2018, une tentative pour mettre en place, à partir des pôles thématiques, des comités d'experts par section CNU – comme prévu dans le PA - ayant pour mission de proposer des commissions de recrutement relevant de leurs disciplines respectives n'a pas abouti.

L'origine des malentendus au sujet des pôles thématiques se comprend comme suit. En 2018, les axes ISITE-BFC ont été affichés en continuité avec 3 des 7 pôles, les autres pôles contribuant ponctuellement aux axes ISITE-BFC. La perception de ces pôles par la communauté a dès lors été négative. En outre, ce schéma ne correspondait pas à l'idée suggérée initialement par la référence au benchmark de l'Université de Utrecht dans le PA. Cette référence présente les pôles thématiques comme des flux transversaux dynamisant toutes les communautés scientifiques de BFC ; les axes prioritaires de l'ISITE-BFC définissent une stratégie pluridisciplinaire vers laquelle les pôles thématiques focalisent leurs actions au travers de la définition de « focus areas ». Cette référence rappelle également que les thématiques SHS sont concernées par les axes de l'ISITE-BFC. En effet, depuis 2017, de multiples exemples montrent que les SHS interviennent dans des projets ISITE-BFC (relevant surtout des axes prioritaires 2 et 3). L'enjeu du plan d'action est de restaurer les pôles thématiques dans leurs positions prévues par le PA.

Répartition des compétences

Le principe de subsidiarité est traduit par la définition des périmètres d'intervention du CA de l'UBFC vs ceux des CA des établissements membres en fonction du type de compétence :

Compétences >	Réparties	Coordonnées	Transférées ou propres
CA UBFC		X	X
CA des établissements membres	X	X	

Cependant, cette définition de la subsidiarité ne peut s'exprimer dans le canevas du tableau imposé dans ce rapport annuel. Pour accommoder cette contrainte, la colonne « compétences transférées » contient les compétences exigeant un vote du CA de l'UBFC. La colonne « compétence répartie » du canevas de l'ANR renseigne les compétences exigeant une délibération par CA de chaque établissement membre sans que le CA de UBFC ne soit appelé à se prononcer.

Remarques sur les indicateurs fournis :

Le nombre de publications dans les 10 % les plus cités a été remplacé par celles figurant dans le premier centile. Nous ne savons pas comment le classement de Leiden a géré l'impact de la signature commune

UBFC qui est apparue dès 2015.

L'indicateur « *Publications sous le sceau conjoint de l'Université cible et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Initiative* » est dans notre cas équivalent à des publications sous le sceau conjoint de membres fondateurs de l'UBFC. Les établissements ont donné pour instruction de ne plus produire de telles signatures qui sont donc à considérer comme erronées. Cependant, le contrôle du nombre de publications portant une signature erronée n'a pas été possible en raison de l'existence du champ bibliométrique « *Organization – Enhanced Names* » dans lequel nous avons constaté que, malgré une signature sous le sceau unique UBFC déclarée par les auteurs, peut apparaître le nom d'un ou plusieurs établissements membres de l'UBFC par l'effet d'une cause non identifiée par le coordinateur. Nous avons observé que les recherches sur le champ « *Address* » incluent implicitement le champ « *Organization – Enhanced Names* ». Cette situation nous a dès lors conduit à l'impossibilité de renseigner cet indicateur et à inscrire « *NP* ».

Dans le tableau des cofinancements, dans la colonne « *Nature/Objet du Cofinancement* », le type de contribution « *Personnels et coût indirects / ISITE-BFC* » correspond à des données originales en personnes-mois converties en euros sur la base d'une estimation à partir de coûts mensuels moyens des entreprises partenaires des « *projets conjoints ISITE-BFC/Industries* ».

Fonctionnement des services administratifs

Cette section duplique un passage introduit précédemment afin de mettre en évidence le caractère critique de la situation telle que perçue par le coordinateur, faisant partie de la demande de prorogation des délais d'éligibilité des dépenses *infra*.

Durant 2018, le fonctionnement des services administratifs a été confronté à une forte montée en charge résultant de la gestion de la somme des projets portés par l'UBFC : 62 projets financés par les AAP1 et AAP2 de ISITE-BFC, 1 EUR, 1 NCU, 53 ANR et 9 H2020. Comme annoncé *supra*, les divergences entre la présidence de l'UBFC et les chefs des établissements fondateurs de la COMUE se sont manifestées par des difficultés de traduction en termes opérationnels/administratifs. Les difficultés les plus aigües ont concerné la continuité de la chaîne des dépenses et de gestion des RH entre les laboratoires hébergés par les membres fondateurs de l'UBFC et le niveau fédéral UBFC. La conséquence est que le taux d'exécution du budget ISITE-BFC - de l'ordre de 3 M€ en 2018 - reste à un niveau trop bas du point de vue du coordinateur malgré les efforts très importants déployés par les personnels des services financiers et RH de l'UBFC ainsi que par l'équipe de gestion et de suivi d'ISITE-BFC. En particulier, l'agence comptable de l'UBFC, assurée par adjonction de service de l'agence comptable de l'ENSMM, est sous-dimensionnée (2 ETP) et représente un goulot d'étranglement qui peut être fatal à l'exécution du projet ISITE-BFC si des mesures urgentes ne sont pas prises avant juillet 2019. Tout aussi grave, ce fonctionnement contribue à instaurer une image négative de l'UBFC au sein de la communauté. L'un des enjeux du plan d'actions de mars 2019 est de remédier à cette situation.

Demande de modification des délais d'éligibilité des dépenses

Motifs principaux de la demande de modification des délais d'éligibilité des dépenses :

- Mise en œuvre de la politique des tenure track et coach intrinsèquement liée au rythme des campagnes de recrutements annuelles.
- Mise en œuvre des activités de formation liées au rythme des années académiques.
- Difficulté de gouvernance de l'UBFC qui ont eu un impact sur le fonctionnement des services administratifs (voir sous-section précédente).

Modification du calendrier proposée à la validation par l'ANR :

Date fin de période probatoire actuelle : 22 avril 2020				
Type de dépenses	Situation actuelle		Demande d'extension	
	Date limite d'engagement de la dépense	Date limite d'éligibilité de la dépense	Date limite d'engagement de la dépense	Date limite d'éligibilité de la dépense
Contrats doctoraux (+ dépenses d'accompagnement)	22 octobre 2019	3 ans (soit octobre 2022) + 1 an (octobre 2023 sous condition)	31 décembre 2019	31 décembre 2022 + 1 an (sous condition)
Contrats post-doctoraux (+ dépenses d'accompagnement)	22 octobre 2019	1 an (soit octobre 2020)	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Tenure track (+ dépenses d'accompagnement)	22 octobre 2019	3 ans (soit octobre 2022)		
Autres contrats de travail sur projet de recherche	22 avril 2020	1 an après la fin de la période probatoire, soit 1er avril 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Contrats de travail du personnel support / équipe de gestion et de suivi du Projet (WP 1 & 5)	22 avril 2020	1 an après la fin de la période probatoire, soit 1er avril 2021	31 décembre 2021	31 décembre 2022
Dépenses de fonctionnement et investissement	Projet de recherche	1er avril 2020 (Service fait certifié)	31 décembre 2022 sans limite de montant	31 décembre 2022 sans limite de montant
	Formation		Action de formation : 31 août 2022 (en correspondance avec la fin d'une année universitaire) sans limite de montant	Action de formation : 31 août 2022 (en correspondance avec la fin d'une année universitaire) sans limite de montant

2. INDICATEURS COMMUNS À TOUTES LES INITIATIVES

Dans les indicateurs qui suivent :

- Le « périmètre de l'Initiative » signifie l'ensemble des établissements membres du consortium portant l'Initiative ;
- Les « crédits Initiative » correspondent à la dotation PIA dédiée à l'Initiative, excluant les dotations Labex, Idefi et autres ;
- si l'Initiative est une I-SITE, et sauf indication contraire, les données collectées ne sont relatives qu'aux thématiques de l'Initiative.

Dans les tableaux des sections 1.2, 1.3, 2.1, 3.2, 3.3 et 5.2, les valeurs correspondant à la première ligne ne sont à fournir que, si a posteriori, il s'avère nécessaire de corriger ou compléter les données qui avaient été transmises lors des collectes des années précédentes.

Toutes les données sont renseignées en année civile. Sauf indication contraire, les données à fournir sont celles liées à l'année pour laquelle est établi le suivi (par exemple suivi 2017 qui est établi en 2018) ; cette année est nommée « année de suivi ».

Toutes les données financières sont à exprimer en k€.

NP signifie « non pertinent ».

Remarques

De façon générale, quand vous avez une difficulté à respecter strictement une définition, il est important de le signaler dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel et de ne pas fournir de données non fiables. Toutefois, dans certains cas signalés plus loin, vous pouvez transmettre des valeurs dont vous êtes certains qu'elles sont minimales. Tant que l'université cible n'est pas créée, et s'il n'existe pas d'établissement la préfigurant (voir ci-dessous) les données associées à quelques indicateurs n'existent pas. Inscrire la valeur -1 dans les cases correspondantes. S'il existe un établissement qui préfigure l'université cible, celui-ci devra avoir été décrit dans le rapport qui, avec les valeurs des indicateurs, constitue le compte rendu annuel.

2.1. ATTRACTIVITÉ / RESSOURCES HUMAINES

2.1.1. POST-DOCTORANTS

Les post-doctorants sont des personnels recrutés sans objectif a priori d'embauche définitive à la fin de leur contrat. On ne recense ici que les post-doctorants dont les salaires sont financés ou cofinancés avec les crédits Initiative, quelle que soit leur unité d'affectation, dans ou hors Labex. Les recrutements opérés grâce à des financements 100% Labex ne sont pas pris en compte.

	Nombre
POST-DOCTORANTS RECRUTÉS*	19
dont post-doctorants étrangers**	4

* « recrutés » signifiant que la prise de fonction s'est faite pendant « l'année du suivi ».

** de nationalité étrangère, et exerçant son activité à l'étranger au moment du recrutement. Si la condition d'exercice à l'étranger n'a pu être totalement vérifiée, l'indiquer dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel et si possible donner une estimation de l'incertitude.

2.1.2. RECRUTEMENT (PERSONNELS TEMPORAIRES)

On ne s'intéresse qu'aux recrutements effectués avec le concours des crédits Initiative, pouvant comprendre un cofinancement (par exemple, par un/des Labex) de candidats qui ne sont pas déjà des employés de membres du consortium de l'Initiative, et qui sont recrutés pour une période déterminée (une ou plusieurs années).

Les enseignants chercheurs et chercheurs juniors et seniors relevant des effectifs temporaires entrent dans deux catégories. Dans la première, on trouve les personnes pour lesquelles il est envisagé dès leur recrutement qu'elles puissent devenir des personnels permanents de l'université cible. La deuxième catégorie correspond à des scientifiques dont il est improbable qu'ils deviennent des personnels permanents. Ils peuvent être engagés à temps partiel, et ne sont pas des personnalités nommées sur les contingents « classiques » de « mois d'invités » des établissements d'enseignement supérieur avec un financement assuré par les seuls budgets de ces établissements. Ils peuvent être titulaires de postes dans des universités étrangères et recrutés dans le cadre d'une procédure de double affectation (« double appointment »).

A partir du moment où l'université cible est créée ou que l'établissement la préfigurant est en place, les recrutements effectués par un organisme de recherche avec financement de l'Initiative dans une unité mixte de recherche dont l'université ou l'établissement précité est partenaire sont assimilés à des recrutements par ces derniers.

	Junior* (a)	dont étranger**	Nombre en « tenure track »***	Senior* (b)	dont étranger **	Total (a + b)	% ****
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année précédant la signature de la convention de préfinancement	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi par l'université cible ou par l'établissement la préfigurant	0	0	2	3	3	3	NP
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi par l'un des membres du consortium	0	0	0	0	0	0	0

* Junior = doctorat + n avec $n \leq 5$, senior = doctorat + n avec $n > 5$. Senior ou junior provenant d'établissements situés hors périmètre Initiative.

** Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement

*** Par « tenure track » on entend tout dispositif qui crée pour la personne recrutée une situation transitoire avant une titularisation en CDI ou en qualité de fonctionnaire, et qui repose sur un contrat avec des objectifs en matière de recherche et de formation sur la base desquels l'évaluation sera pratiquée à la fin de la période de « tenure track ». Si l'Initiative ne met en place aucun dispositif de type « tenure track », ne rien inscrire dans la case correspondante.

**** Pourcentage par rapport à l'effectif global des recrutements de personnels permanents effectués, selon les cas, par les établissements partenaires ou par l'université cible dans l'année de suivi.

2.1.3. RECRUTEMENT (PERSONNELS PERMANENTS)

Les enseignants chercheurs et chercheurs juniors et seniors relevant des effectifs permanents sont des personnels recrutés soit en qualité de fonctionnaires soit en CDI, avec le concours des crédits Initiative, pouvant comprendre un cofinancement (par exemple, par un/des Labex), et pour la réalisation de l'Initiative. Ils peuvent être engagés à temps partiel.

Dans le cas du recrutement d'un fonctionnaire, les crédits de l'Initiative peuvent, par exemple, soutenir la création d'un « environnement » favorisant l'activité de cette personne (achats d'équipements, salaires pour des post-doc, salaires pour des doctorants etc.), ou permettre l'attribution d'une prime à cette personne.

Comme cet indicateur vise à donner une indication sur l'attractivité, les recrutements recensés ici ne concernent que des candidats non présents dans le consortium de l'Initiative, sauf s'ils sont dans la situation 1.2 ci-dessus.

A partir du moment où l'université cible est créée ou que l'établissement la préfigurant est en place, les recrutements effectués par un organisme avec financement de l'Initiative dans une unité mixte de recherche dont l'université ou l'établissement précité est partenaire est assimilé à un recrutement par ces derniers.

	Junior* (a)	dont étranger**	Senior* (b)	dont étranger**	Total (a + b)	% ***
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année précédant la signature de la convention de préfinancement	0	0	0	0	0	0
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi en qualité de personnels de l'université cible ou de l'établissement la préfigurant	0	0	0	0	0	0
Nombre d'enseignants chercheurs et chercheurs recrutés dans l'année de suivi par l'un des membres du consortium	0	0	0	0	0	0

* Junior = doctorat + n avec $n \leq 5$, senior = doctorat + n avec $n > 5$. Senior ou junior provenant d'établissements situés hors périmètre Initiative. Si la personne est recrutée en qualité de fonctionnaire, son grade doit être « Maître de conférence » ou « Chargé de recherche ».

** Personnes exerçant leur activité depuis au moins 3 ans à l'étranger au moment de leur recrutement, ou dans la situation correspondant au point 1.2 ci-dessus

*** Pourcentage par rapport à l'effectif global des recrutements de personnels permanents effectués par, selon les cas, l'université cible ou les établissements partenaires, dans l'année de suivi.

2.2. RECHERCHE

2.2.1. RECONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

Les indicateurs ci-dessous mesurent l'impact des diverses mesures prises par tous les acteurs pour accroître la reconnaissance scientifique.

	ERC	IUF	Prix
Nombre de distinctions * pour les 4 années précédant l'année de signature de la convention de préfinancement	12	13	6
Pour l'année de suivi**	0	0	0

*Il s'agit des distinctions attribuées aux enseignants-chercheurs et chercheurs dans le périmètre de l'Initiative. On compilera :

- (i) pour l'ERC, les starting grants, consolidator grants et advanced grants,
- (ii) pour l'IUF les juniors et les seniors,
- (iii) les distinctions figurant dans la liste de l'arrêté du 20 janvier 2010.

(<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021751714&dateTexte=&categorieLien=i>)

** L'année est celle de l'obtention de la distinction qui peut donc précéder celle de mise à disposition des crédits.

2.2.2. PROJETS FINANCÉS

Il est demandé à chaque Initiative d'élaborer des indicateurs mesurant précisément l'activité de recherche qu'elle soutient. Ces indicateurs seront à transmettre avec l'ensemble des indicateurs spécifiques attendus.

2.3. FORMATION

2.3.1. FORMATIONS FINANCÉES

On se limite aux projets financés ou co-financés à l'aide des crédits Initiative.

Les projets de formation peuvent relever de plusieurs catégories : modules de formation, parcours complet, équipements servant à plusieurs formations, innovations pédagogiques (applicables dans de nombreuses formations...). Tous ces cas sont considérés conjointement ci-dessous.*

La nature des divers projets de formation devra être explicitée dans le rapport de suivi annuel. L'objectif est ici de se focaliser sur les formations de niveau L et M. Mais si vous comptabilisez également des formations de niveau D, estimez, dans le rapport annuel, la part financière (en pourcentage) qui leur est affectée.

L'apprentissage entre dans la formation initiale.

	Nombre d'apprenants* concernés	Proportion d'apprenants** concernés par rapport au nombre d'apprenants du consortium	Durée moyenne en heures par apprenant***
Projet en formation initiale	199	0.33%	551
Modules*, ou parcours qualifiant et non-diplômant, ou dispositifs de FTLV (hors Idefi, Idefi-N, Dune et Disrupt Campus)	10021 (MOOC)	NP	4

* Par analogie avec les Idefi, un module est un enseignement d'au minimum 12 heures de quelque nature que ce soit : en présentiel ou à distance, cours magistral ou travaux pratiques, en première année de Licence ou au sein d'une école doctorale ... L'élaboration ou le fonctionnement de ce module doit bénéficier d'un soutien financier significatif (total ou partiel) de l'Initiative, y compris pour la composante RH

** Les apprenants sont les personnes suivant un enseignement : des étudiants inscrits selon APOGEE (à l'université cible ou un des autres établissements d'enseignement supérieur du site), des personnes inscrites à un MOOC, des stagiaires de formation continue ...

*** Le calcul en sera approché en rapportant la somme du nombre d'heures d'enseignement et du nombre d'heures d'usage des équipements qui ont bénéficié d'un soutien (direct ou indirect) de l'Initiative au nombre d'apprenants concernés

2.3.2. ETUDIANTS EN MASTER – ATTRACTIVITÉ EN MASTER

Le périmètre retenu concerne, pour les IDEX l'ensemble des Masters du consortium de l'Initiative, hors Master consacrés à l'apprentissage du français, et pour les I-SITE les Masters correspondant aux thématiques de focalisation de l'Initiative. Les étudiants sélectionnés auxquels il est imposé une année d'apprentissage du français sont comptabilisés.

Le terme « Master » fait référence au DIPLOME et NON AU GRADE. Les élèves des écoles (ingénieur, de commerce/management etc.) sont comptés dans les effectifs de Masters quand ils sont inscrits effectivement dans de telles filières (double inscription).

	Nombre total de candidats en M1	Nombre de candidats étrangers * (a)	Nombre d'étudiants inscrits en M1	Nombre d'étudiants étrangers parmi les inscrits en M1* (b)	% (b/a)	Nombre d'étudiants diplômés en M2	Part des étrangers* parmi les diplômés en M2
Année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement	22046	9387	2807	569	6%	2034	420
Année de suivi	13543	5801	1807	506	9%	1329	368

	Part des étudiants inscrits en M1 provenant d'un établissement hors périmètre de l'Initiative	Part des étudiants inscrits en M1 provenant d'une université d'un pays étranger membre de l'OCDE	Part des étudiants inscrits en M1 provenant d'une université du Brésil, de Russie, d'Inde ou de Chine
Année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement	944	78	58
Année de suivi	725	30	74

* Il s'agit du nombre d'étudiants de nationalité étrangère, candidats (respectivement inscrits) dans l'année dans tous les établissements membres du consortium de l'Initiative, et possédant un diplôme d'une université étrangère ; pour une I-SITE, on ne s'intéresse qu'aux formations dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE.

2.3.3. DOCTORANTS ET DOCTEURS

Le tableau suivant porte sur l'ensemble des doctorants inscrits dans les établissements de l'Initiative et relevant des thématiques de spécialisation de l'Initiative. Si cela est utile, dans le rapport annuel, une comparaison avec les valeurs des mêmes indicateurs étendus au périmètre de l'Initiative pourra être présentée.

	Nombre total de doctorants	Proportion de doctorants inscrits à l'Université cible ou l'établissement la préfigurant par rapport au nombre total de doctorants	Nombre d'étudiants étrangers* candidats à une inscription en Doctorat (c)	Nombre de doctorants étrangers* (d)	% (d/c)	Nombre total de docteurs
Année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement	1884	NP	inconnu	297	inconnu	344
Année de suivi	1809	100 %	774	404	52	346

* Il s'agit d'étudiants de nationalité étrangère et possédant un diplôme d'une université étrangère ; pour une I-SITE, on ne s'intéresse qu'aux formations dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE.

Le tableau qui suit concerne l'ensemble des doctorants inscrits dans les établissements de l'Initiative et relevant des thématiques de l'Initiative uniquement financés ou co-financés par les crédits de l'Initiative.

Un doctorant financé est une personne dont le salaire est en totalité ou partie assuré par les crédits Initiative ou cofinancés par l'Initiative.

	Nombre de personnes (a)	Nombre de personnes bénéficiant de co-financements autre que PIA et des membres du consortium* (sous-ensemble de (a))	Nombre de doctorants rémunérés ou boursiers, hors financement de l'Initiative, hors financement des membres du consortium et hors financement des autres projets PIA ** (b)	Pourcentage que représente (a)+(b) par rapport au nombre total de doctorants	Proportion de doctorants inscrits à l'Université cible ou l'établissement la préfigurant par rapport au nombre total de doctorants
Doctorants financés dans l'année de suivi	12	1	1702	94,75 %	100 %

* « Co-financement » signifie qu'il y a contribution des crédits Initiative ; les autres composantes des co-financements proviennent des CIFRE, de fonds de collectivités, de l'Europe...

2.4. IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE

On s'intéresse aux relations socioéconomiques dans le périmètre de l'Initiative.

2.4.1. NOUVEAUX PARTENARIATS ÉCONOMIQUES*

Un « nouveau partenariat » se traduit par un enrichissement des relations avec le monde économique, et peut prendre de multiples formes : renforcement d'un partenariat existant, par exemple via un nouveau contrat ou un contrat-cadre avec une entreprise déjà partenaire, élargissement des relations, par exemple via un contrat avec une entreprise qui est un nouveau partenaire, etc. Ce partenariat doit avoir été possible grâce aux crédits de l'Initiative, ou a minima d'un soutien.

Pour une I-SITE, les partenariats recensés doivent être dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE ou correspondre à un effet induit par une action dans les thématiques de l'I-SITE. Si cette contrainte est difficile à observer, vous pouvez fournir des valeurs qui représentent au minimum les résultats obtenus et le signaler dans le rapport annuel.

Les Initiatives qui voudront montrer leur impact sur leur territoire, pourront, dans le rapport annuel, donner les chiffres des partenariats liés aux entreprises régionales, selon les catégories d'entreprises. Par entreprise régionale on entendra une entreprise dont le siège social est dans la région ou qui a été créée dans la région et dont le siège social a pu être transféré en particulier suite à une acquisition-intégration.

Si nécessaire, il pourra être fait état dans le rapport annuel de partenariats remarquables avec d'autres acteurs du secteur socioéconomique que les entreprises : associations, fondations, etc.

	Nombre avec des TPE et PME	Nombre avec les autres entreprises	Volume financier total des contrats de partenariat et des apports des partenaires industriels
Nouveaux partenariats impliquant ensemble plusieurs membres (au moins 2) du consortium de l'Initiative**	6	5	7 686 524 €
Nouveaux partenariats impliquant l'université cible ou l'établissement la préfigurant	6	5	7 686 524 €
Total des partenariats actifs***	6	5	7 686 524 €

* Les partenariats entre membres de l'initiative sont exclus. Un partenariat avec un acteur socioéconomique peut prendre diverses formes : un accord cadre, un contrat de recherche partenariale, un projet de type public-privé subventionné (Europe, ANR...)

** L'accord de partenariat a été signé dans l'année par tous les membres impliqués dans ce partenariat et doit avoir bénéficié d'un soutien de l'Initiative ; si le consortium comprend au moins deux établissements d'enseignement supérieur (écoles ou université), au moins deux d'entre eux doivent être impliqués

*** Les partenariats n'impliquant qu'un membre de l'Initiative sont comptés.

2.4.2. VALORISATION - INNOVATION

Pour une I-SITE, les différentes opérations recensées ci-dessous doivent être dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE, ou correspondre à un effet induit par une action dans ces thématiques. Si cette contrainte est difficile à observer, vous pouvez fournir des valeurs qui représentent au minimum les résultats obtenus et le signaler dans le rapport annuel.

Nombre de brevets déposés en moyenne dans les 4 années précédant celle de la signature de la convention de préfinancement *	Nombre de brevets déposés dans l'année*	Nombre de start up créées dans l'année par des personnels ou des étudiants** des membres du consortium de l'Initiative	Nombre de licences concédées à des tiers par des membres du consortium de l'Initiative	Nombre d'opérations de valorisation ou pré-valorisation soutenues par l'Initiative***
34	28	7	10	0

* Il s'agit de brevets (ou de COV ou de logiciels en APP) déposés par les membres du consortium de l'Initiative

** Y compris les projets labellisés dans le cadre du dispositif Pepite. Un diplômé de l'année précédente est assimilé à un étudiant.

*** Y compris des apports en capital dans des start-up créées par des personnels ou des étudiants des membres du consortium de l'Initiative.

2.4.3. RESSOURCES PROPRES *

On s'intéresse aux ressources propres sur le périmètre de l'Initiative et pour l'université cible. L'Initiative doit s'assurer que la notion de ressources propres est unique ; elle doit la mettre en place si les membres dans le périmètre de l'Initiative en ont des définitions différentes.

Montant des ressources engendrées par la PI (en k€)**	Montant des ressources propres engendrées par la FTLV (en k€) ***	Montant des autres ressources propres, hors PI et FTLV (en k€)****	Revenus pour les membres du consortium de l'Initiative/Revenus pour l'université cible *****
213	11 598	41 262	Division par zéro

* De l'année de suivi; dans le cas de ressources pluriannuelles il ne faut comptabiliser que la part de l'année

** Hors frais de gestion et de protection de la PI. Ne pas inclure les subventions (Europe, ANR, Région...). La PI peut avoir été transférée à la SATT. Les revenus de la PI peuvent bénéficier à la SATT et/ou aux membres du consortium de l'Initiative.

*** Les revenus associés à la FTLV n'incluent pas la taxe d'apprentissage.

**** Par exemple les contrats de recherche avec le secteur socioéconomique. Ce montant englobe les fonds levés par les fondations.

***** On appelle revenus la somme des ressources propres des trois colonnes de gauche.

2.5. RAYONNEMENT INTERNATIONAL

2.5.1. PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES *

Les valeurs ci-dessous sont à fournir sur le périmètre de l'Initiative.

Si vous ne disposez pas du moyen de comptabiliser les publications dans les 10% les plus cités, vous pouvez fournir le nombre de celles figurant dans le premier centile (1%), et en faire la remarque dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel.

Dans le cas d'une I-SITE, et si vous en avez la capacité, vous êtes invités à insérer dans la section « Commentaires libres » du rapport annuel le même tableau que ci-dessous mais seulement sur les thématiques de spécialisation de l'I-SITE.

	Nombre**	Nombre dans les 10% les plus cités***	Nombre de co-publications avec des établissements étrangers
Publications dans le périmètre de l'initiative l'année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement	4039 (b)	49 (a)	1667
Publications faisant mention de l'Initiative dans les remerciements	27	0	18
Publications sous le sceau unique de l'université cible	1953 (c)	20 (a')	1007
Publications sous le sceau conjoint de l'université cible et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'Initiative	NP (d)	NP (a'')	NP
Indicateurs de performance			
Pourcentage des publications observant la charte de signature****		0,74	
Proportion des plus cités l'année précédant la signature de la convention de préfinancement*****		0,01 (a)/(b)	
Proportion des plus cités *****		0,01 (a'+a'') / (c+d)	

* Les publications retenues doivent répondre aux critères du HCERES. Liberté est laissée aux Initiatives pour le choix des bases de publications considérées, à condition d'en donner les noms.

** Publications parues, selon le cas, dans l'année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement ou dans l'année de suivi;

*** Analyse pour l'année en cours des publications parues dans les 3 années précédentes.

**** Signature unique ou commune, selon le cas qui doit être précisé dans le texte du compte rendu. Les publications retenues sont celles concernées par la charte, donc parues soit sous le sceau unique de l'université cible soit sous le sceau conjoint de l'université cible et des établissements d'enseignement supérieur du consortium

***** Il s'agit d'une approximation de la proportion

2.5.2. DIPLÔMES DÉLIVRÉS EN PARTENARIAT INTERNATIONAL *

	Nombre de spécialités de Master organisées en partenariat international ** (a)	Nombre total de spécialités de Master (b)	% (a/b)	Nombre de diplômes de Doctorat délivrés en cotutelle *** (c)	Nombre total de diplômes de Doctorat délivrés (d)	% (c/d)
Année précédant celle de la signature de la convention de préfinancement	7	74	9 %	35	344	10 %
Année de suivi	11	66	16 %	38	346	11%

*Il s'agit de diplômes délivrés dans le périmètre de l'Initiative

** Il s'agit de réelles co-diplomations au sens de la circulaire n° 2011-009 du 11 mai 2011 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes dans le cadre d'un partenariat international. Pour une I-SITE, on ne s'intéresse qu'aux formations dans les thématiques de spécialisation de l'I-SITE

*** arrêté de janvier 2005 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021751714&dateTexte=&categorieLien=id>

Si, dans le périmètre de l'Initiative, il existe des parcours internationaux hors Masters soutenus par les crédits Initiative, il est possible de les citer dans la section « Recherche, formation, valorisation » du rapport annuel.

2.5.3. CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

Deux classements doivent être renseignés : Shanghai et Leiden.

Si vous avez besoin de « rouvrir » la saisie pour les années 2016 et 2017 afin de fiabiliser les données précédemment fournies, prévenir la/le CPS en charge du suivi de votre Initiative.

Classement de Shanghai (ARWU)	Global	Thématique (préciser les thématiques)
2018 : rang de l'établissement portant la signature unique des publications	Néant	Néant
2018 : liste des membres de l'Initiative qui sont classés avec leurs rangs	601-700 : UB	<u>Natural Sciences :</u> Chemistry : UB 401-500 Earth : UFC 201-300 ; UB 401-500 Ecology:UB 301-400 ; UFC 301-400 <u>Engineering Sciences :</u> Electrical & Electronic : UFC 401-500 Environnemental : UFC 401-500 Food S&T : UB 76-100 Biotechnology : UB 401-500 <u>Life Sciences :</u> Human biology : UB 401-500 Agricultural : UB 151-200 <u>Medical Sciences :</u> Pharmacy : UFC 410-500

Classement de Leiden (CWTS)	Liste des thématiques pour lesquelles une distinction est obtenue
2018 : thématiques pour lesquelles l'établissement portant la signature unique des publications est distingué	Néant
2018 : liste des membres de l'Initiative qui sont primés avec leurs thématiques	<u>Rangs mondiaux suivant critère PP (Top 10 %)</u> All Sciences : UB 397, UFC 405 Biomedical & Health Sciences : UB 294, UFC 412 Life & Earth Sciences : UB 342, UFC 358 Mathematics and computer sciences : UFC 119, UB 515 Physical Sciences and engineering : UB 457, UFC 556 Social Sciences & Humanities : UFC 596, UB 792

2.6. ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

On s'intéresse à la ventilation de la seule dotation PIA dédiée à l'Initiative pour l'année de suivi.

Le tableau ci-dessous reprend les rubriques des annexes financières accompagnant le dossier de sélection et l'annexe 3 de la convention attributive d'aide.

Dépenses ISITE-BFC Année 2018	Part en % des crédits Initiative (le total doit faire 100 %)	Montants (€)	Détail des postes de dépenses
Recherche	37 %	1 125 890,99	Projets blancs, interdisciplinaires, émergents, UBFC junior et senior fellowships
Formation	16 %	481 776,43	Masters UBFC Bourses pour mobilités sortantes d'étudiants
Valorisation/Innovation	14 %	442 524,85	Projets avec entreprises partenaires
Attractivité	11 %	339 066,93	Tenure tracks, Coaches, Bourses pour mobilités entrantes d'étudiants
Rayonnement international	4 %	128 586,55	Promotion internationale des masters et écoles doctorales d'UBFC
Vie étudiante	0 %	0,00	
Structuration et gouvernance	18 %	557 054,76	WP1 (Management) WP6 (Vie de Campus)
Autre	0 %	0,00	
Total	100 %	3 074 900,51	

3. INDICATEURS SPÉCIFIQUES À L'INITIATIVE

On proposera les indicateurs chiffrés (**5 au maximum**) les plus appropriés à apprécier la performance du projet du point de vue de l'innovation. Pour ce faire, compléter et joindre le tableau des indicateurs spécifiques.

Pour télécharger le fichier vierge : Cliquer [ICI](#)

Une fois les informations renseignées charger le fichier au format Excel (*.xlsx*) en cliquant sur le lien "**Envoyer des fichiers**" ci-dessous.

Veillez envoyer un fichier

Il est obligatoire de joindre le document pour soumettre votre rapport. Si vous n'avez aucune information à renseigner, merci de joindre le document vide.

*Tableau à compléter avec 5 indicateurs spécifiques de l'IDEX-ISITE **maximum** (nom et chiffres associés pour les périodes 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017)*

ISITE-BFC							
#	Nom de l'indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
1	Projets Européens portés par l'Université cible UBFC	0	0	0	0	4	9
2	Projets ANR portés par l'Université cible UBFC	0	0	0	0	20	53
3	Nombre de parcours de Masters dispensés en anglais au sein du consortium	7	7	8	8	12	17

4. COFINANCEMENT PAR ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

An initial	Etablissement Porteur / Partenaire ayant obtenu le financement	Type co-financeur *	Nom co-financeur	Nature / Objet du financement **	Montant sur lequel le cofinanceur s'est engagé sur la durée du projet (en €)	Montants perçus en 2017 (€)	Montants perçus en 2018 (€)	Montants perçus en 2019 (€)	Montants perçus en 2020 (€)
2017	UBFC	PUBLIC-COLLECTIVITES	Région BFC	Monétaire / Deux « UBFC Junior Fellowships »	175 063,00	33 963,75	45 725,75		
2017	UBFC	PUBLIC-ANR	ANR / PIA3	Monétaire / Ecole Universitaire de Recherche EIPHI	13 683 000,00	0,00	0,00		
2017	UBFC	PUBLIC-ANR	ANR / PIA3	Monétaire / NCU RITM-BFC	11 158 000,00	0,00	1 004 220,00		
2017	UBFC	PUBLIC-ADMINISTRATI ON	MENRT	Personnels pour FTLV	60 418,00	30 524,00	29 894,00		
2017	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	PSA PEUGEOT	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	261 056,00	6 450,00	28 904,17		
2017	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	TECH POWER ELECTRONICS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	326 800,00	12 362,50	39 131,94		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-AUTRE	Instituts de recherche agricole	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	3 600,00		960,00		
2018	Consortium ISITE	PUBLIC-AUTRES-ORGANISMES	Chambres d'agriculture + DRAAF	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	23 850,00		975,00		
2018	Consortium ISITE	PUBLIC-AUTRES-ORGANISMES	Lycées agricoles BFC	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	33 000,00		3 530,00		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Agriculteurs, coopératives en BFC	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	0,00		3 395,38		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Dijon céréales	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	119 664,00		25 071,03		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Artémis	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	356 560,00		135 018,82		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	CASIS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	328 000,00		2 169,75		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	NVIDIA	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	30 000,00				
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	NEOTISS	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	260 000,00		8 250,00		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Parkeon	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	465 000,00		34 436,00		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Smartesting	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	307 800,00		23 671,50		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	EGM	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	72 000,00				
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Gorgy Timing	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	200 520,00		17 567,80		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	DELFINGEN	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	630 000,00		190 278,00		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Nextpac	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	100 000,00		61 002,00		

An initial	Etablissement Porteur / Partenaire ayant obtenu le financement	Type co-financeur *	Nom co-financeur	Nature / Objet du financement **	Montant sur lequel le cofinanceur s'est engagé sur la durée du projet (en €)	Montants perçus en 2017 (€)	Montants perçus en 2018 (€)	Montants perçus en 2019 (€)	Montants perçus en 2020 (€)
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Pharmimage	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	52 760,00		6 920,70		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	Diaclone	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	291 515,00		6 865,43		
2018	Consortium ISITE	PRIVE-ENTREPRISE	EPHE	Personnels et coûts indirects / ISITE-BFC	72 174,00		11 182,10		
Sommes / an						83 300,25	1 679 169,37		
Totaux					29 010 780,00	1 762 469,62			

*Seuls sont acceptés les types de cofinanceurs suivants (**Veillez respecter les majuscules et tirets**):

- PUBLIC-ANR
- PUBLIC-COLLECTIVITES
- PUBLIC-ADMINISTRATION
- PUBLIC-AUTRES-ORGANISME
- PRIVE-ENTREPRISES
- PRIVE-ETABLISSTS-DE-SANTE
- PRIVE-AUTRE
- INTERNATIONAL-COMMISSION-EUROP
- INTERNATIONAL-AUTRES

Pour les fonds FEDER , merci de répartir les montants indiqués entre les types de co-financeurs « PUBLIC-COLLECTIVITES» et « INTERNATIONAL-COMMISSION-EUROP » en fonction de la provenance des fonds.

Pour les fonds CPER, merci de répartir les montants indiqués entre les types de co-financeurs «PUBLIC-COLLECTIVITES» et « PUBLIC-ADMINISTRATION» en fonction de la provenance des fonds.

** Nature et objet du financement : On précisera notamment si le financement est apporté en monétaire, en nature (ex: locaux, matériels...) ou en personnels.

Total des montants sur lesquels le cofinanceur s'est engagé sur la durée du projet :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

29010780

Total des montants perçus en 2017 (en €) :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

83300,25

Total des montants perçus en 2018 (en €) :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

1679169,37

Cumul des montants perçus (en €) :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

1762469,62